

# IICA



Centro Interamericano de  
Documentación e  
Información Agrícola

15 ENE 1987

IICA — CIBIA

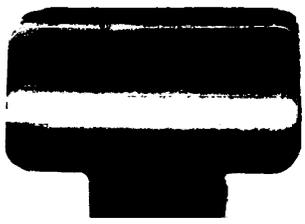
## RAPPORT DE LA TROISIÈME RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE

México D.F., México

27-29 octobre 1986



00001380



# IICA



15 ENE 1987  
IICA — CIDIA

## RAPPORT DE LA TROISIÈME RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE

Direction Générale  
Institut Interaméricain de Coopération pour l'Agriculture  
San José, Costa Rica, 1986

L'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture désire exprimer ses vifs sentiments de reconnaissance au gouvernement Canadien qui, à travers le Secrétariat d'Etat du Canada, a assumé la traduction française de ce document.

**TABLE DES MATIERES**



## TABLE DES MATIERES

|  | Page |
|--|------|
| PROCES-VERBAL DE LA TROISIEME REUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL<br>INTERAMERICAIN DE L'AGRICULTURE   |      |
| Séance inaugurale .....  | 1    |
| Séance préparatoire .....  | 2    |
| Première séance plénière .....   | 3    |
| Deuxième séance plénière .....   | 6    |
| Troisième séance plénière .....  | 12   |
| Séance de clôture .....  | 26   |
| RESOLUTIONS  |      |
| Résolution no. 104 : Plan à moyen terme 1987-1991 .....  | 31   |
| Résolution no. 105 : Rajustement du programme-budget<br>1987 .....   | 32   |
| Résolution no. 106 : Proposition de modification du Règlement<br>intérieur de la Direction générale et du<br>Règlement du personnel .....              | 36   |
| Résolution no. 107 : Proposition de modifications à apporter<br>au Contrat constitutif du CATIE .....  | 38   |
| Résolution no. 108 : Etats financiers de l'Institut .....  | 39   |
| Résolution no. 109 : Créances douteuses .....  | 40   |
| Résolution no. 110 : Conférences interaméricaines de<br>l'agriculture .....  | 41   |
| Résolution no. 111 : Rapport annuel 1985 .....   | 43   |
| Résolution no. 112 : Allocation de ressources pour<br>assurer la couverture des<br>problèmes urgents et des opérations<br>d'urgence .....              | 44   |
| Résolution no. 113 : Amendements de procédure relativement<br>au Règlement intérieur du Comité<br>exécutif .....                                       | 45   |
| Résolution no. 114 : Interprétation authentique des<br>Résolutions IICA/JIA/Res.64, 65 et 67<br>en ce qui concerne le système de<br>rémunération ..... | 46   |
| Résolution no. 115 : Titre de fonctionnaire honoraire à<br>M. José Alberto Torres .....  | 47   |

|   | Page |
|---|------|
| Résolution no. 116 : Titre de fonctionnaire honoraire à<br>M. José Irineu Cabral .....  | 48   |
| Résolution no. 117 : Titre de fonctionnaire honoraire à<br>M. Roy Arthur Clifford .....   | 49   |
| Résolution no. 118 : Lieu et date de la quatrième réunion<br>ordinaire du Conseil interaméricain<br>de l'agriculture .....  | 50   |
| Résolution no. 119 : Date et lieu de la septième réunion<br>ordinaire du Comité exécutif .....  | 51   |
| Résolution no. 120 : Gratitude envers le gouvernement et le<br>peuple du Mexique .....  | 52   |
| SIGNATURE DU RAPPORT FINAL DE LA TROISIEME REUNION<br>EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMERICAIN DE L'AGRICULTURE ...   | 55   |
| RAPPORT DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES POUVOIRS DE LA<br>TROISIEME REUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMERICAIN<br>DE L'AGRICULTURE .....   | 59   |
| PROGRAMME .....   | 63   |
| LISTE DES PARTICIPANTS .....  | 67   |
| LISTE DES FONCTIONNAIRES DE LA REUNION .....  | 93   |
| LISTE DES DOCUMENTS .....   | 101  |
| APPENDICES  |      |
| - Discours de M. PEDRO BONINO G.,<br>ministre de l'Elevage, de l'Agriculture et de<br>la Pêche de la République orientale de l'Uruguay .....  | 105  |
| - Discours de M. MARTIN E. PIÑEIRO,<br>Directeur général de l'Institut interaméricain<br>de coopération pour l'agriculture .....  | 108  |
| - Discours de M. EDUARDO PESQUEIRA O.,<br>Ministre de l'Agriculture et des Ressources<br>hydrauliques du Mexique .....  | 115  |
| - Discours prononcée par le Directeur général de l'IICA,<br>M. Martín Piñeiro, à la Séance de Clôture de la Troisième<br>réunion extraordinaire du Conseil interaméricain de<br>l'agriculture ..... | 121  |

**PROCES-VERBAL DE LA TROISIEME REUNION EXTRAORDINAIRE DU  
CONSEIL INTERAMERICAIN DE L'AGRICULTURE**



PROCES-VERBAL DE LA TROISIEME REUNION EXTRAORDINAIRE  
DU CONSEIL INTERAMERICAIN DE L'AGRICULTURE

Mexico, D.F., Mexique du 27 au 29 octobre 1986

La troisième réunion extraordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture s'est tenue au Centre des conférences et des manifestations spéciales du ministère des Affaires étrangères du Mexique, du 27 au 29 octobre 1986, conformément à la résolution IICA/JIA/Res.72(III-0/85.)

SEANCE INAUGURALE

01. La séance inaugurale de la troisième réunion extraordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture a lieu à l'Amphithéâtre du Centre des conférences du ministère des Affaires étrangères le lundi 27 octobre à 10 heures, sous la présidence de Monsieur Miguel de la Madrid Hurtado, Président constitutionnel des Etats-Unis du Mexique, accompagné de Monsieur Bernardo Sepúlveda Amor, Ministre des Affaires étrangères, de Monsieur Eduardo Pesqueira Olea, Ministre de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques et de Monsieur Martín E. Piñeiro, Directeur général de l'IICA, parmi d'autres personnalités.
  
02. Prennent la parole, dans l'ordre, le président de la troisième réunion extraordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture, Ministre de l'Elevage, de l'Agriculture et de la Pêche de l'Uruguay, Monsieur Pedro Bonino Garmendia ; le Ministre de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques du Mexique, Monsieur Eduardo Pesqueira Olea ; le Directeur général de l'IICA, Monsieur Martín E. Piñeiro. Tous les orateurs expriment leur inquiétude croissante face à la situation difficile que connaît l'agriculture dans les pays du continent ; ils font une analyse des problèmes communs et soulignent l'urgente nécessité qu'il y a de trouver des solutions concrètes et rapides à ces problèmes en tirant le meilleur parti possible des mécanismes de coopération technique et d'intégration régionale. Le texte des discours prononcés à cette séance inaugurale figure sous forme d'appendices à la fin de ce Compte rendu.

En conclusion, Monsieur Miguel de la Madrid, Président constitutionnel des Etats-Unis du Mexique, déclare officiellement ouverte la troisième réunion extraordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture, exprime la satisfaction que le choix du Mexique comme siège de cette réunion a causée au gouvernement et au peuple du Mexique, et adresse aux participants ses vœux de plein succès.

La cérémonie se termine à 11 heures.

### PARTICIPANTS

- 0.3 Sont représentés à la réunion les pays membres de l'IICA dont la liste suit : Argentine, Barbade, Bolivie, Brésil, Canada, Colombie, Costa Rica, Chili, Equateur, El Salvador, Etats-Unis d'Amérique, Guatemala, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Sainte-Lucie, Suriname, Uruguay et Venezuela.

Les gouvernements de l'Espagne, de l'Allemagne, de la Corée, de l'Egypte, de la France, d'Israël, de l'Italie, des Pays-Bas et du Portugal étaient représentés à titre d'observateurs.

Assistent également à la réunion des observateurs des organismes intergouvernementaux suivants : Organisation des Etats américains (OEA), Banque interaméricaine de développement (BID), Commission interaméricain des femmes, Institut indigéniste interaméricain (III) Institut interaméricain de l'enfance (IIE), Institut panaméricain de géographie et d'histoire, Organisation panaméricaine de la santé (OPS).

Sont également présents des observateurs de douze organisations non gouvernementales, ainsi que les directeurs honoraires de l'IICA, MM. José Emilio G. Araujo et Carlos Madrid.

### SEANCE PREPARATOIRE

- 0.4 La séance préparatoire, séance privée à laquelle assistent les chefs de délégation, est ouverte à 11 h 20 le lundi 27 octobre dans la salle n° 1 et présidée par le délégué de l'Uruguay, M. Pedro Bonino.

Au cours de cette séance, les participants prennent les délibérations suivantes pour les soumettre à l'approbation du plenum à sa première séance :

- Délibération sur l'élection du Président et du Rapporteur
- Délibération sur le programme
- Délibération sur la composition de la Commission de vérification des pouvoirs et de la Commission de style
- Délibération sur les commissions de travail
- Délibération sur le délai de présentation de propositions
- Délibération sur la durée approximative de la réunion
- Tirage au sort de l'ordre de préséance des Etats membres
- Autres questions

La séance préparatoire est levée à 11 h 50.

## PREMIERE SEANCE PLENIERE

- 1.1 La première séance plénière de la troisième réunion extraordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture a lieu dans la Grande salle du Centre des conférences ; elle commence à 12 h 10 sous la présidence du délégué de l'Uruguay en sa qualité de président de la troisième réunion ordinaire du Conseil.
- 1.2 Le Président rend compte du déroulement de la séance préparatoire et indique que des délibérations y ont été prises, qui seront immédiatement soumises à la considération du plenum, savoir :

- Election du président et du rapporteur de la réunion

Il est proposé d'élire le délégué du Mexique, M. Eduardo Pesqueira, président de la réunion, cette délibération est entérinée par acclamation. Immédiatement, le délégué de l'Uruguay invite son collègue du Mexique à occuper le fauteuil. M. Pesqueira remercie ses collègues de la confiance qu'ils lui témoignent en le nommant, qu'il tient pour un gage de déférence à l'égard de son pays.

Le Président propose alors le nom de M. Carlos Pomareda, membre de la délégation du Pérou, pour la fonction de rapporteur, élection entérinée en plenum par acclamation. Le rapporteur occupe son siège au bureau, lequel est constitué comme suit :

Président : M. Eduardo Pesqueira Olea, Mexique  
 Rapporteur : M. Carlos Pomareda, Pérou  
 Secrétaire d'office : M. Martín E. Piñeiro, Directeur général de l'IICA

- Programme de la réunion

Est entérinée par le plenum l'adoption du programme présenté par le Directeur général dans le document IICA/JIA/Doc.115(86)rev.1.

- Composition de la Commission de vérification des pouvoirs

Le plenum entérine la délibération de la séance préparatoire : les délégations de Sainte-Lucie, du Costa Rica, du Venezuela et des Etats-Unis constitueront donc la Commission de vérification des pouvoirs de cette réunion.

- Composition de la Commission de style

Le Président soumet à la considération du plenum la désignation des délégations de l'Argentine pour l'espagnol, du Canada pour le français, de la Barbade pour l'anglais et du Brésil pour le portugais, pour constituer la Commission de style, composition entérinée par le plenum.

- Commissions de travail

La délibération de la séance préparatoire selon laquelle les commissions doivent être formées au besoin en fonction des questions à traiter est soumise à la considération du plenum.

- Date et heure limites pour la présentation de propositions

La délibération fixant le mardi 28 octobre 1986 à 13 h 00 comme date et heure limites pour la présentation de propositions est entérinée, sous réserve de ne pas inclure celles qui émanent des commissions de travail éventuellement constituées.

- Durée de la réunion

La délibération selon laquelle la séance de clôture de la réunion doit se tenir le jeudi 30 octobre à 11 h 00 est adoptée.

- Ordre de préséance des Etats membres

Le plenum prend connaissance de l'ordre de préséance résultant du tirage au sort qui a eu lieu pendant la séance préparatoire, comme suit :

1. Guatemala
2. Panama
3. Costa Rica
4. Paraguay
5. Sainte-Lucie
6. El Salvador
7. Venezuela
8. Etats-Unis d'Amérique
9. Brésil
10. Colombie
11. République dominicaine
12. Chili
13. La Dominique
14. Canada
15. Nicaragua
16. Haïti
17. Pérou
18. La Grenade
19. Equateur
20. Suriname
21. La Barbade
22. Uruguay
23. Argentine
24. Jamaïque
25. Honduras
26. Bolivie

- Affaires diverses

Le Président demande au plenum d'indiquer d'autres questions d'intérêt qu'il désirerait ajouter à celles qui figurent au programme.  
Aucune proposition de la part des délégués.

- 1.3 Poursuivant l'ordre du jour de la première séance plénière, le Président du Conseil demande au Président de la sixième réunion du Comité exécutif, M. Carlos Vidali, de présenter le rapport du Comité.

M. Vidali déclare que la sixième réunion ordinaire du Comité exécutif s'est tenue à San José du 13 au 17 juillet dernier avec l'assistance des 12 pays membres du Comité, de 13 pays observateurs membres de l'IICA, de 3 pays observateurs, de 4 organismes du Système interaméricain et de 9 organismes internationaux.

Il fait noter que la réunion a été très productive grâce à l'apport des pays et parce qu'il y a eu consensus sur les 16 questions soumises à la considération du Comité une fois que les modifications jugées nécessaires eurent été apportées.

Il fait un exposé sommaire des questions traitées au Comité et mentionne spécialement la proposition du Plan à moyen terme 1987-1991 de l'IICA. Il explique que le Plan répond aux souhaits exprimés par les pays en des occasions précédentes et que le Comité a considéré que l'évaluation faite par le Groupe d'experts (G-6) a été d'une très grande utilité et que les doutes au sujet de certaines questions ont été levés par la Direction générale à la satisfaction du Comité.

Il conclut en exprimant ses remerciements pour l'intérêt, l'ardeur et l'esprit de collaboration qu'ont montrés les membres du Comité exécutif à sa sixième réunion ordinaire et en souhaitant que les décisions de la troisième réunion extraordinaire du Conseil soient avantageuses pour nos institutions et pour le secteur agricole du Continent.

La séance plénière prend acte du rapport en question qui est publié dans la Série de documents officiels de l'IICA sous le numéro 33, dans les quatre langues officielles.

A 12 h 35, le Président clôture la première séance plénière.

## DEUXIEME SEANCE PLENIERE

2.1 La deuxième séance plénière de la troisième réunion du Conseil interaméricain de l'agriculture, présidée par le Ministre de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques, M. Eduardo Pesqueira, est ouverte le 27 octobre 1986 à 15 h 27.

- Plan à moyen terme 1987-1991 (IICA/JIA/Doc.117(86))

- 2.2 A la demande du Président, le Directeur général de l'IICA, M. Martín Piñeiro, présente le Plan à moyen terme 1987-1991. Il commence son exposé en précisant que l'élaboration de ce Plan fait suite à une résolution que le Conseil interaméricain de l'agriculture a prise à sa troisième réunion ordinaire à Montevideo, Uruguay, et qui découle de deux préoccupations fondamentales : le besoin d'adapter ce Plan à l'évolution des besoins des pays membres et celui de veiller à ce que l'Institut ait bien l'influence qu'il devrait avoir.
- 2.3 Le Directeur général ajoute que, conformément à la résolution IICA/JIA/Res.72(III-0/86), un groupe de six experts a été constitué pour évaluer le Plan à moyen terme 1983-1987 et faire les recommandations pertinentes, d'après leur évaluation, quant à l'organisation et à l'action future de l'IICA.
- 2.4 M. Piñeiro signale que le Plan à moyen terme 1987-1991, soumis à la considération du Conseil à sa troisième réunion extraordinaire, vise à répondre aux préoccupations exprimées et à donner suite aux recommandations du Groupe des six experts.
- 2.5 Le Directeur général résume ensuite les trois grandes questions de base abordées dans ce Plan et jugées fondamentales pour la période à venir, d'où trois objectifs : promouvoir le développement du secteur agricole en tant que facteur principal de croissance économique ; intensifier la modernisation et accroître le rendement dans le secteur agricole ; poursuivre l'intégration régionale.
- 2.6 Il analyse ensuite la stratégie proposée pour atteindre ces objectifs : concentrer l'action de l'IICA sur un nombre limité de programmes, en visant certains types d'action pour lesquels l'avantage de l'IICA est reconnu, pour s'assurer le leadership technique et éviter les doubles emplois, et pour modifier l'organisation et les structures en vue de donner une plus grande souplesse à l'Institut.
- 2.7 M. Piñeiro énumère les cinq programmes prévus au Plan. Le programme 1 mettra l'accent sur l'appui offert aux pays pour qu'ils songent à d'autres solutions politiques, et notamment à celles qui permettraient de tirer un meilleur parti des crédits sectoriels de la BID et de la Banque mondiale. Le programme 2 reprend la tradition institutionnelle visant à

renforcer la capacité des pays à absorber la technologie créée par les pays développés et en voie de développement, ce qui oblige à moderniser les institutions. En ce qui concerne le programme 3, le Directeur général souligne l'importance que revêt l'accroissement de la capacité des pays en matière d'industrialisation agricole et de commerce international. En ce qui concerne le programme 4, il souligne l'importance de la participation de la femme. Enfin, il indique que le programme 5 découle d'une fusion de programmes déjà existants et souligne l'importance que le contrôle sanitaire revêt précisément dans le commerce international.

- 2.8 Les mesures de concentration et l'établissement d'objectifs prioritaires visent, entre autres, à accroître la capacité de l'Institut à aider les pays dans leur analyse des questions relatives au développement agricole, à promouvoir le renforcement des institutions et à appuyer les projets multinationaux et les grands projets nationaux. Les changements en matière d'organisation réduiront les frais généraux de l'Institut et, par conséquent, libéreront des fonds qu'il sera possible de canaliser vers les pays ; ils accroîtront sa capacité technique et permettront d'établir un mécanisme d'analyse et de diagnostic capable d'évaluer l'efficacité des opérations techniques. Les mesures qui seront prises pour apporter ces changements en matière d'organisation consistent notamment à réduire le nombre de postes de gestion au siège de l'Institut et à réduire le nombre de postes de confiance. Les programmes viseront des normes techniques très élevées ; des directions de programme seront créées au siège de l'Institut à San José, Costa Rica, où elles constitueront des unités de coopération technique. Pour accroître l'efficacité, le siège accueillera également les directions régionales.
- 2.9 Enfin, le Directeur général traite des ressources budgétaires nécessaires à la mise en oeuvre de la stratégie proposée. Elles comprennent une augmentation qui compenserait en 1988-1989 la poussée inflationniste de 1986 et de sérieuses initiatives visant à obtenir des ressources extérieures pour élargir et renforcer l'action de l'IICA. Ces ressources seront réassignées aux projets multinationaux qui permettront à l'IICA de mettre à profit sa supériorité relative en se limitant à cinq programmes.
- 2.10 Le Président remercie le Directeur général de son exposé exhaustif du Plan à moyen terme 1987-1991 et fait remarquer que, tel qu'il est présenté, il se prête bien à la promotion du secteur agricole. Il note avec satisfaction que le Plan témoigne d'une tentative sérieuse d'éviter les doubles emplois par une meilleure coordination. Il tient, de plus, à souligner l'importance que le Plan accorde aux techniques innovatrices de commercialisation. Il loue aussi l'Institut pour ses efforts de restructuration et sa recherche de fonds extérieurs et propose d'autres moyens de récupération des dépenses, comme le coût des services techniques fournis par l'IICA.

- 2.11 Le Président invite ensuite les délégations à faire leurs commentaires. Le représentant du Guatemala soulève la question du transfert de la technologie pragmatique en indiquant qu'il serait fort utile que l'IICA considère les régions où les conditions se ressemblent (comme les pays andins et le Guatemala) et qu'il applique les techniques qui se sont révélées adaptées à ces régions homogènes. Il estime qu'il serait intéressant aussi que l'IICA crée un organisme de consultation spécialisé en santé animale et végétale, organisme pouvant servir de source de renseignements sur les problèmes connexes qui font obstacle au commerce international.
- 2.12 Le représentant du Nicaragua loue le Directeur général et le Groupe des six experts pour le temps et les efforts qu'ils ont consacrés à l'élaboration du Plan. Il félicite aussi l'IICA de l'excellent travail qu'il a réalisé dans son pays et termine en appuyant sans réserve le Plan à moyen terme.
- 2.13 Le représentant du Canada félicite le Président de son élection par acclamation. Il remercie ensuite le gouvernement du Mexique pour son hospitalité. Quant à l'Institut, le Canada croit que l'IICA continuera de faire une importante contribution au développement agricole. Il voit aussi d'un bon oeil les réformes administratives et les saines pratiques administratives adoptées et souligne les améliorations remarquables introduites dans les procédures de gestion financière et de reddition de comptes de l'Institut, ainsi que dans le Règlement du personnel. Son gouvernement appuie les objectifs et priorités du Plan, car ils traduisent les recommandations du Groupe des six experts. Bien qu'il s'oppose à l'idée d'augmenter les fonds de coopération technique non alloués, le représentant du Canada ne peut que louer l'Institut pour son travail. Toujours sur la brèche pour soutenir les mouvements en faveur des réformes de gestion, le Canada note avec satisfaction l'enthousiasme que met l'IICA dans sa recherche de l'excellence et de la coopération régionale.
- 2.14 Le représentant du Venezuela désire aussi exprimer sa gratitude au Groupe des six experts et au Directeur général. Il propose toutefois d'apporter certaines corrections au document en éliminant les régionalismes pour qu'il soit plus intelligible aux hispanophones. Il estime que le document devrait mieux expliquer quel rôle joue l'Institut pour appuyer les activités nationales relatives à la politique agraire. Il se dit satisfait en général de ce document, mais demande au Directeur général de réexaminer s'il est opportun, du point de vue de l'efficacité, de réunir les directeurs régionaux au siège de l'Institut.
- 2.15 Les représentants du Chili, de la Barbade, des Etats-Unis d'Amérique, du Brésil, de Sainte-Lucie et de l'Uruguay félicitent aussi le Directeur général et le Groupe des six experts. Le représentant du Chili ajoute que sa délégation a déjà fait savoir que le Plan à moyen terme la satisfaisait. Ce représentant loue notamment les efforts que l'Institut a faits pour compléter le travail des autres organisations. En ce qui

concerne le projet de résolution, il demande des éclaircissements sur ce que signifie l'expression "modifications portant sur le style et la forme" au point 2 du dispositif.

- 2.16 Au nom du Directeur général, le Président explique qu'il s'agit de modifications de style telles que l'adoption, par exemple, de modifications visant à rapprocher le langage utilisé de l'espagnol universel.
- 2.17 Le représentant de la Barbade s'excuse au nom de son ministre qui ne peut assister à la réunion avant le lendemain. De l'avis de ce représentant, la mesure la plus importante est la poursuite de l'intégration régionale et la recherche de mécanismes permettant de faire une évaluation interne permanente du Plan. Il estime que la formation, et notamment la formation de formateurs, est d'une importance particulière pour atteindre les buts et les objectifs du Plan relatif au transfert de technologie. Il estime également que l'insertion dans les programmes d'éléments visant l'évolution technologique dans les pays en voie de développement est un moyen valable d'atteindre les objectifs fixés dans le Plan à moyen terme.
- 2.18 Le Président regrette que le ministre de la Barbade n'assiste pas à la séance de ce jour et espère qu'il se joindra à ses collègues le lendemain.
- 2.19 Le représentant des Etats-Unis d'Amérique partage le sentiment du représentant du Venezuela en ce qui concerne le rôle que joue l'IICA pour aider les pays en matière de politique agricole. Il désire toutefois appuyer le projet de résolution soumis au plenum.
- 2.20 Le représentant de Sainte-Lucie note avec satisfaction que le Groupe des six experts a donné à chaque pays membre l'occasion d'apporter sa contribution et d'exprimer ses préoccupations. Il loue aussi le Directeur général d'avoir, en si peu de temps, appréhendé le fonctionnement de tous les rouages de l'Institut et reconnu les changements urgents qui s'imposaient. Il apprécie notamment la pondération dont la nouvelle administration a fait preuve en répondant aux besoins des Etats membres, quelle que soit leur situation géographique, et notamment l'appui qu'elle a donné aux pays de la Région caraïbe. Dans le même esprit que le représentant de la Barbade, il juge bon qu'il y ait une évaluation continue du Plan ; cela dit, il soutient ce document sans hésiter.
- 2.21 Le représentant de l'Uruguay, tout comme celui de la Barbade, estime que l'IICA devrait s'engager dans l'intégration régionale. Il reconnaît toutefois que cette dernière exige plus qu'une volonté politique, car elle englobe une dimension technique. Il recommande à l'IICA d'évaluer le facteur technique qui a limité cette intégration et désire confirmer l'appui qu'il a déjà donné à ce Plan à la sixième réunion ordinaire du Comité exécutif.
- 2.22 Le représentant du Brésil regrette que son ministre n'ait pu assister à la réunion. Il félicite le Directeur général pour la qualité du Plan à moyen terme et recommande de prêter une attention particulière au problème du transport des produits agricoles et aux problèmes nationaux de commercialisation, auxquels on peut largement attribuer la réduction du volume et de la qualité des denrées alimentaires.

- 2.23 Le Président donne la parole au Directeur général. M. Piñeiro remercie les délégués pour leurs commentaires judicieux et précise qu'ils lui serviront de ligne directrice pour mettre le Plan à exécution. Il assure à nouveau au représentant du Chili que les changements à apporter seront strictement d'ordre stylistique. Enfin, il remercie le Conseil de lui avoir donné ce mandat.
- 2.24 Le rapporteur donne lecture du projet de résolution que le délégué de la Colombie appuie immédiatement. Le représentant de la République dominicaine note une légère incohérence du libellé, et la modification appropriée est apportée.
- 2.25 En rapport avec une inquiétude exprimée au cours de la séance, le représentant du Venezuela se demande s'il est sage d'installer les directeurs des opérations zonales au siège de l'Institut plutôt que sur le terrain. Le Directeur général explique que cette mesure améliorera l'efficacité. Il souligne qu'on a mûrement pesé cette décision avant de l'insérer dans le Plan, et ce, après avoir consulté des experts.
- 2.26 Le représentant du Venezuela en convient, mais insiste pour que cette question fasse l'objet d'une analyse plus approfondie. C'est pourquoi le Président convient que le procès-verbal de la séance doit refléter la préoccupation de ce représentant et qu'il faut suivre l'application de cette mesure pour s'assurer de sa viabilité. Le projet de résolution est ensuite adopté avec les modifications déjà mentionnées. Avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, le Président félicite aussi le Directeur général et le Groupe des six experts pour le Plan à moyen terme.

Rajustement du programme-budget pour 1987 (IICA/JIA/Doc.118(86))

- 2.27 Le Président invite M. Diego Londoño à présenter le document intitulé "Rajustement du programme-budget pour 1987". M. Londoño explique qu'il est naturel que le nouveau Plan à moyen terme 1987-1991, rédigé à la demande du Conseil interaméricain de l'agriculture, oblige à modifier le programme-budget pour 1987. Ces changements sont nécessaires en raison de la nouvelle structure des programmes de l'Institut et des modifications en matière d'organisation qui influent sur la coopération technique et l'appui technique et administratif.
- 2.28 M. Londoño énumère ensuite les changements qui ont été apportés au budget. Pour ce qui est des catégories d'activité, il souligne que les projets ont été reclassés selon les cinq nouveaux programmes. Ces projets figurent déjà dans le programme-budget adopté, parfois modifiés avec l'accord des autorités nationales. Ce reclassement signifie que : I) un montant de 10,6 millions de dollars américains ou 52,3 % des ressources sera affecté aux programmes ; II) les programmes ayant la meilleure dotation seront les programmes de création et de transfert de

technologie, avec 4,1 millions de dollars américains ou 39 % de ressources affectées aux programmes, et le programme d'analyse et de planification de la politique agricole, avec 2,1 millions de dollars ou 20 % des ressources précitées. Les autres programmes se voient affecter 41 % des ressources. Le programme IV, "Commercialisation et industrie agricole", est celui qui a la moins bonne dotation, soit moins de 10 % du montant total.

- 2.29 De plus, les directions du programme seront ajoutées en tant qu'unités d'exploitation pour mener essentiellement des activités d'ordre multinational. Chacune d'elles se verra allouer les fonds nécessaires à ses activités. Les bureaux nationaux serviront essentiellement d'outils de coopération technique, de sorte qu'ils pourront élargir la gamme des services techniques qu'ils offrent aux pays. Les composantes de coopération technique des projets ont été étudiées de nouveau pour déterminer avec précision quelles ressources sont destinées à telle composante et quelles ressources ont été incorporées au prorata des dépenses de structure de chacun des bureaux pour les services susmentionnés. Cette analyse permet de connaître avec précision les coûts réels provenant des frais généraux de la Direction générale. Le nouveau programme-budget pour 1987 prévoit aussi que les ressources affectées aux imprévus de la coopération technique à court terme et des préinvestissements augmenteront de 100 000 \$ US pour atteindre 250 000 \$ US. Enfin, les frais généraux de la Direction générale ont été rajustés en fonction des changements que le Plan à moyen terme propose d'apporter à l'organisation structurelle de la Direction générale. Le montant proposé est de 3 394 300 \$ US, soit 16,7 % des ressources totales ; il servira à couvrir les dépenses du Bureau du Directeur général, des unités de soutien de la direction, des unités de supervision des opérations et des unités de programmation et d'évaluation. M. Londoño donne ensuite une vue d'ensemble des modifications apportées aux articles de dépense 1 à 9.
- 2.30 Le Président remercie M. Londoño de son compte rendu des changements apportés et invite le Rapporteur à donner lecture du projet de résolution, intitulé "Rajustement du programme-budget 1987".
- 2.31 Le représentant du Venezuela, après avoir appuyé le projet de résolution, demande d'ajouter au dispositif un autre paragraphe exigeant l'approbation des pays dans le cas de réaffectation des ressources à d'autres projets. Selon le Directeur général, cette modification ajouterait un élément qui réduirait la souplesse du programme-budget.
- 2.32 Le représentant du Brésil demande des éclaircissements au Directeur général. M. Piñeiro précise son idée en mentionnant les différences de change, le problème que posent les budgets annuels qui prévoient des reports de crédits ; il ajoute qu'avec trop de rigidité, des ressources pourraient rester sans emploi.

- 2.33 Comme cette question préoccupe toujours le délégué du Venezuela, il est convenu que la Direction générale reprendra la question avec la délégation du Venezuela et rédigera un nouveau paragraphe de dispositif. Le projet de résolution est adopté sous réserve d'entérinement du paragraphe supplémentaire qui sera soumis à la séance plénière de clôture.
- 2.34 La deuxième séance plénière est levée à 17 h 55.

### TROISIEME SEANCE PLENIERE

- 3.1 La troisième séance plénière est ouverte à 09 h 00 le mardi 28 octobre 1986 sous la présidence du délégué de Guatemala.
- 3.2 Selon l'ordre du jour, le Rapporteur donne lecture des procès-verbaux de la séance inaugurale et de la première séance plénière, qui sont adoptés sans modifications.

#### Rapports sur les postes de confiance

- 3.3 Le Président donne la parole au Directeur général, qui demande l'autorisation de faire présenter la question par le conseiller juridique, M. William Berenson ; celui-ci résume les antécédents et signale que le Comité exécutif, à sa cinquième réunion ordinaire tenue en juillet 1985, a pris la résolution n° 39 par laquelle le Directeur général était chargé de réaliser une étude sur les postes de confiance et de préparer un rapport comportant des recommandations de modifications à apporter au Règlement du personnel et au Règlement de la Direction générale.
- 3.4 L'étude a été réalisée pendant les premiers mois de 1986, et on s'est aperçu qu'il y avait confusion quant au statut légal des postes de confiance et aux droits qui y sont attachés ; que le nombre de postes de confiance pourrait être réduit et que la participation au Fonds de Retraites et de Pensions de l'OEA devait inclure le personnel de confiance ainsi que le personnel international temporaire de l'Institut.
- 3.5 Les modifications proposées ont été présentées à la sixième réunion ordinaire du Comité exécutif, lequel recommande au Conseil de les adopter. Il mentionne les modifications apportées à l'article 32, lequel établit clairement les droits des personnes qui occupent des postes de confiance après avoir fait partie du personnel ordinaire, temporaire ou engagé par contrat hors de l'IICA. Les modifications comprennent également le droit à participer au Plan de retraite et de pension de l'OEA pour le personnel professionnel temporaire et établissent clairement les conditions à remplir pour qu'une personne puisse opter pour un poste de catégorie ordinaire.

- 3.6 Quant à la mise en oeuvre de ces modifications, le conseiller juridique indique que, si elles sont adoptées, il serait opportun de les mettre en application à partir de 1987, à l'exception de la participation du personnel temporaire, en raison de l'implication financière de cette modification. Le conseiller juridique ajoute que le Directeur général juge qu'il n'est pas opportun pour le moment de demander une délégation de pouvoir pour apporter d'autres changements au Règlement du personnel avant la prochaine réunion du Comité exécutif et que le Directeur général retire donc sa demande de délégation, délégation que le Comité exécutif a approuvée et soumise à la considération du Conseil par sa Résolution 63. Le conseiller juridique précise toutefois qu'au cours de l'année suivante, le Directeur général poursuivra l'examen de ce règlement et soumettra les changements qu'il jugera appropriés à la considération des réunions du Comité exécutif et du Conseil.
- 3.7 Le Président donne la parole au plenum.
- Le délégué du Brésil exprime ses remerciements pour les explications données et demande qu'on lui fasse savoir pour quelles raisons, à l'article 31, le poste de représentant de l'IICA dans le pays dont le Directeur général est un national est un poste de confiance, exception que son pays a déjà jugée discriminatoire à la sixième réunion ordinaire du Comité exécutif.
- 3.8 Le Directeur général signale que jusqu'à présent les représentants des pays membres occupent des postes de confiance, et compte tenu de la recommandation du Conseil visant à réduire le nombre de ces postes et vu aussi le caractère technique de ces postes, il a été jugé opportun que les représentants des bureaux nationaux n'occupent pas des postes de confiance. Cependant, dans le cas particulier du pays d'origine du Directeur général, la situation change pour deux raisons principales. En nommant un représentant auprès d'un gouvernement qui maintient de bonnes relations avec lui, il peut craindre qu'à l'occasion d'un changement ultérieur de gouvernement, il lui faille changer de représentant. La deuxième raison, la plus importante, est qu'on introduisait une certaine rigidité convenant peu à un nouveau Directeur général, qui aurait ainsi dans son pays un représentant non nommé par lui.
- 3.9 Le délégué du Brésil indique que les raisons lui semblent claires, qu'il n'est pas nécessaire qu'il en soit fait mention dans le document et qu'il suffit qu'elles figurent au procès-verbal.
- 3.10 Le délégué de Sainte-Lucie se réfère à l'article 58.e et signale que la formulation "Déclarations fausses de caractère grave qui affectent l'Institution", lui paraît redondante puisque la seule mention de "déclarations fausses" implique un avertissement.
- 3.11 M. Berenson signale que cette observation est juste, qu'il y a en effet redondance et que les mots "de caractère grave" seront éliminés.
- 3.12 Le Rapporteur lit le projet de résolution n° 3, qui est adopté par le plenum sans modifications.

#### Modifications apportées au contrat constitutif du CATIE

- 3.13 Le Directeur général, avec l'autorisation du Président, invite M. Rodrigo Tarté à s'asseoir au bureau. Le Directeur général de l'IICA signale qu'il

fera quelques brefs commentaires sur l'historique de cette question afin de souligner les objectifs principaux qu'on poursuit par ce document. Il indique que les pays membres du CATIE étaient convenus de proposer au Conseil des changements à apporter au contrat constitutif. Lors d'entretiens qui ont eu lieu à Montevideo en 1985, il avait été convenu que les pays demandeurs, ainsi que le Directeur général de l'IICA et le Directeur du CATIE feraient une analyse en profondeur de la convention, et proposeraient les modifications qu'ils jugeraient nécessaires, travail qui se traduit dans le document à l'étude.

- 3.14 Dans le document, les relations entre les deux institutions sont précisées et les fonctions du vice-président sont mieux définies ; d'autre part, les fonctions du Conseil d'administration sont clarifiées ; en effet, sa composition est modifiée, ses fonctions sont élargies, on introduit des éléments techniques spécialisés et trois comités sont établis pour la surveillance et le suivi.
- 3.15 Le Directeur du CATIE prend la parole et déclare qu'il va compléter l'information en soulignant que ces modifications sont étudiées à un moment crucial de la vie du CATIE, compte tenu de la situation financière délicate qu'il traverse et aussi parce que l'institution passe par une époque de grande productivité. Il ajoute que les modifications proposées renforcent le CATIE sur le plan technique, sur le plan administratif et aussi sur le plan financier ; il mentionne quatre éléments de grande importance :
- 3.16 La représentation des pays membres du CATIE et de l'IICA au Conseil d'administration est élargie et sa stabilité est assurée puisque la durée des mandats sera de trois ans avec droit à deux ans de plus. Trois scientifiques font partie du Conseil d'administration présentés par le Directeur général de l'IICA et le Directeur général du CATIE ; ils auront voix consultative mais non délibérative. Les membres du Conseil d'administration seront assurés d'avoir une plus grande participation à la coordination des activités et la prise de décision moyennant la création de trois comités : exécutif, technique et universitaire. La base du programme universitaire est élargie grâce à la participation active des universités et des établissements d'enseignement supérieur, surtout en Amérique centrale et dans la Région caraïbe. Les relations IICA-CATIE sont renforcées et leur présence au sein du système inter-américain est affirmée afin d'offrir un appui mutuel aux pays membres. Il termine en signalant qu'il a la conviction que les modifications apportées au contrat joueront un rôle très important pour améliorer l'action du CATIE.

- 3.17 Le Président donne la parole à la déléguée du Mexique pour qu'elle présente son rapport en sa qualité de représentant du Conseil auprès du Conseil d'administration du CATIE.
- 3.18 La déléguée du Mexique rend compte des éléments les plus importants traités aux réunions tenues par le Conseil d'administration du CATIE au cours de cette année. A la cinquième réunion ordinaire de février 1986 ont été adoptés le programme d'action régionale du CATIE en matière d'enseignement et le programme-budget pour l'année 1986 ; le Directeur du CATIE et le Directeur général de l'IICA ont été invités à faire les démarches nécessaires pour doter le CATIE de son propre service d'audit interne ; une réunion extraordinaire a été convoquée pour débattre de la proposition de modifications à apporter au Contrat constitutif du CATIE, compte tenu des recommandations du groupe de travail composé de l'Argentine, du Brésil, du Costa Rica, du Panama et du Mexique : il a été décidé de remettre à plus tard la réforme du Règlement du CATIE ; le Directeur a été invité à essayer d'obtenir un plus grand nombre de bourses d'étude au niveau des deuxième et troisième cycles d'enseignement supérieur.
- 3.19 A la cinquième réunion extraordinaire tenue en avril 1986, les normes régissant les activités de deuxième et troisième cycles, et la formation pratique ont été adoptées. Des points importants ont été ajoutés à la proposition de modifications à apporter au Contrat constitutif en ce qui concerne la capacité opérationnelle du CATIE, par la création d'un Comité exécutif et la consolidation de la représentation du Conseil interaméricain auprès du CATIE.
- 3.20 Au cours de la sixième réunion du Conseil d'administration du CATIE tenue du 16 au 17 octobre passé, le Directeur du CATIE a rendu compte de la situation financière réelle et les efforts déployés pour la corriger, moyennant des mesures d'austérité, la compression des dépenses et le réexamen du budget pour 1987. Il signale que les problèmes principaux sont : le cash flow où il y a déséquilibre entre recettes et dépenses, ce qui signifie qu'en décembre, il y a un déficit de 83 000 \$ US, auquel on fera face en reportant le paiement des crédateurs à janvier 1987. Il existe aussi un déficit réel causé par une erreur dans le dimensionnement du budget de base. Ce déficit se monte à près de un million de dollars et l'on y fait face en négociant avec les donateurs et en obtenant des délais plus longs pour le remboursement de fonds dus à des projets. Cette situation est considérée comme étant contrôlable à moyen terme. Un autre problème est celui du fonds de retraite. C'est une dette à long terme qui se monte à 900 000 \$ US environ en ce qui concerne le fonds de retraite du personnel international. Si on ajoute à cela d'autres prévisions pour le personnel national et à divers postes du passif qui se montent à 2 000 000 \$ US à long terme, on estime qu'il existe des valeurs d'actif suffisantes pour garantir cette dette.
- 3.21 Devant cette situation, la Direction du CATIE s'est vu obligée de licencier des fonctionnaires responsables du secteur administratif et financier et de les remplacer par un nouveau personnel hautement qualifié.

- 3.22 Le Conseil d'administration, à cette réunion, a adopté la résolution No. 1 sur : la relance de la perception des quotes parts arriérées ; la liquidation immédiate des comptes à recevoir, la facturation des services d'assistance technique ; d'autres questions d'ordre financier. La résolution n° 2 engage à observer les recommandations des vérificateurs externes. La résolution n° 3 autorise l'usage de lignes de crédit en dollars pour les dépenses d'extrême nécessité et des lignes de crédit en monnaie locale pour les activités productives. La résolution n° 4 adopte le budget pour 1987 avec son nouveau dimensionnement, ce qui signifie une réduction du budget de base, lequel se monte à 2 250 600 \$ US seulement. Est également adoptée la suppression de deux autres postes de personnel international ; instruction est donnée de renégocier les prestations de contrepartie avec les donateurs et appui est donné au Directeur pour une importante réduction de personnel si le besoin s'en fait sentir.
- 3.23 La représentation du Mexique, à la réunion du Conseil d'administration, a proposé un amendement à la dixième clause du contrat, afin que les trois scientifiques soient membres du Conseil avec voix consultative et délibérative. Elle a également appuyé la proposition visant à prolonger le mandat des Etats-Unis pour qu'ils représentent le Conseil interaméricain de l'agriculture auprès du Conseil d'administration du CATIE pendant la durée du mandat résultant de l'élection de 1987.
- 3.24 Le délégué du Costa Rica remercie le Directeur général de l'IICA et le Directeur du CATIE pour les explications données et pour les efforts déployés en vue de renforcer le Centre. Il manifeste son accord avec les propositions de la déléguée du Mexique et demande l'appui du plenum à ce sujet.
- 3.25 Le délégué du Panama signale que le travail de restructuration du CATIE est un exemple de l'effort déployé pour améliorer cette institution et exprime la certitude que ses objectifs seront atteints grâce à l'appui du Conseil. Il se joint à la délégation du Mexique dans sa proposition.
- 3.26 Le délégué du Honduras se prononce en faveur de la proposition du Mexique et ajoute que les mesures déjà prises sont positives et qu'il est certain qu'elles seront avantageuses pour l'institution et pour les pays qu'elle dessert.
- 3.27 Le délégué de la République dominicaine demande au plenum d'accepter la proposition de modifications au contrat et se joint à la délégation du Mexique dans sa proposition. Il ajoute que le CATIE a trois problèmes fondamentaux : 1) On a l'impression que le CATIE sert essentiellement le pays où il a son siège, mais que dernièrement ses activités montrent qu'il fait bien partie intégrante de l'Amérique centrale et de la Région caraïbe ; 2) le manque d'une surveillance plus immédiate de la part du Conseil d'administration en ce qui concerne le maniement des fonds par l'administration ; 3) le besoin d'augmenter le nombre de donateurs.
- 3.28 Le délégué du Nicaragua fait remarquer qu'obtenir que le CATIE croisse et sur le plan technique et sur le plan de la formation pratique et de l'enseignement-constitue un défi puisque le CATIE est un instrument

important au service des pays. Il signale que la difficile situation financière, qui a un caractère historique, est un problème qui peut se régler à moyen terme, essentiellement en cherchant de nouvelles sources de financement et en améliorant la structure administrative et de direction. Il sollicite un vote de confiance à l'égard de l'administration actuelle et de son Directeur et appuie les modifications au contrat qui sont présentées, avec les amendements proposés par la délégation du Mexique.

- 3.29 Le délégué de Sainte-Lucie exprime sa satisfaction devant le fait que les pays de la Région caraïbe recevront des services du CATIE, ce qui signifie une aide tangible à l'agriculture de cette région. Il ajoute que la Région caraïbe sera représentée au Conseil d'administration du Centre, ce qui améliorera les relations entre cette zone et l'isthme centraméricain et souligne qu'il y a beaucoup de travail à faire dans le domaine de la recherche. Pour ces raisons, il appuie la proposition de la délégation mexicaine. Il signale une préoccupation concernant la clause 17 qui dit " Le Directeur général exercera la direction et..." et demande si cela veut dire qu'il sera chargé de ces tâches.
- 3.30 Le Directeur général de l'IICA demande à M. Fernando Suárez de Castro de lever ce doute.
- 3.31 M. Suarez de Castro estime que le doute provient d'une simple question de langage puisqu'en espagnol le mot "ejercera" tombe dans les limites d'un concept juridique précis.
- 3.32 Le délégué de Sainte-Lucie demande qu'on change la rédaction pour que le texte se lise "Le Directeur général sera responsable de la direction et.."
- 3.33 Le délégué de la Barbade exprime sa satisfaction devant le nouveau contrat sur le CATIE et appuie la proposition du délégué de Sainte-Lucie concernant la clause 17, car il faut indiquer clairement que le Directeur sera entièrement responsable d'actes et ne se bornera pas à exercer la direction et l'administration.
- 3.34 La délégation des Etats-Unis appuie la proposition du Mexique en manifestant sa conviction qu'il faut faire un effort pour améliorer le CATIE, de sorte qu'elle appuie le document présenté.
- 3.35 Le délégué de Sainte-Lucie signale qu'on n'a pas donné suite à sa demande et exige une réponse.
- 3.36 Le Directeur général indique que la rédaction sera modifiée en sorte qu'en espagnol le texte se lise "Será responsable de" et en anglais "Shall be in charge of".
- 3.37 Le Rapporteur lit le projet de résolution n<sup>o</sup> 4, lequel est adopté par le plenum.

- 3.38 Le Secrétaire technique souligne que les deux changements à introduire dans le documents sont les suivants : clause 10, éliminer "avec voix consultative mais non délibérative" et clause 17, la modifier pour qu'elle se lise "le Directeur général sera responsable de la direction".

Rapport annuel 1985

- 3.39 Le Directeur général demande au Secrétaire technique de présenter cette question. M. Ouellette indique que les actions mentionnées dans le rapport résument ce qui a été fait dans la période allant du 1er janvier au 31 décembre 1985 et fait remarquer que le Comité exécutif avait demandé de faire quelques modifications dans les rapports futurs, ces modifications sont incluses dans le projet de résolution.
- 3.40 Le Rapporteur donne lecture du projet de résolution, qui est adopté à l'unanimité.

Conférences interaméricaines sur l'agriculture (IICA/JIA/Doc.121(86))

- 3.41 Le Directeur général fait l'exposé de la question et signale que l'OEA, en collaboration avec l'IICA, a organisé ces conférences tous les 4 ans : elles sont l'occasion d'échanges de vue, on y analyse des situations, et des projets conjoints s'y matérialisent. Il ajoute que la conjoncture actuelle a persuadé l'OEA de l'opportunité de tenir une nouvelle conférence en même temps que la réunion ordinaire du Conseil qui aura lieu en 1987. La proposition a été présentée officiellement au Conseil exécutif, qui a recommandé qu'on procède à des consultations juridiques avec l'OEA. Les démarches nécessaires ont été faites auprès de l'ambassadeur Baena Soares, Secrétaire général de l'OEA, qui a manifesté son accord et a inscrit cette question à l'ordre du jour de l'assemblée générale qui aura lieu au Guatemala le 10 novembre. Le Conseil devrait alors adopter la décision de tenir la conférence et attendre que l'OEA entérine la convocation. La Direction générale se propose de tenir deux réunions préparatoires de caractère technique, une probablement en février avec la Banque mondiale pour traiter de ce qui concerne le commerce international et la politique des prix et une autre en juin, de caractère plus général, sur la modernisation de l'agriculture. Il indique que la Conférence pourrait avoir lieu en octobre 1987, en tenant compte du fait que la FAO tiendra sa réunion en novembre 1987.
- 3.42 Le délégué du Mexique appuie la proposition du Directeur général.
- 3.43 Le délégué de la Barbade se dit d'accord pour que la Conférence ait lieu sous réserve d'en étudier la date en tenant compte que la FAO se réunira en novembre 1987.

- 3.44 Le délégué du Canada signale que c'est la première fois qu'il a eu l'occasion d'assister à une réunion du Conseil, il remercie le gouvernement du Mexique pour son hospitalité et se dit satisfait de l'efficacité qui a marqué le déroulement de cette réunion. Il félicite également le Directeur général de l'IICA pour l'autorité avec laquelle il a traité les questions inscrites au programme de la réunion et exprime à ses collègues son estime pour la camaraderie et l'amitié qu'ils lui ont offertes. Il indique que le Canada croit en l'IICA et a foi en cet organisme : c'est donc pour lui un grand honneur et une grande satisfaction d'offrir son pays comme hôte de la prochaine réunion ordinaire du Conseil qui se tiendra en même temps que la Conférence interaméricaine de l'agriculture l'an prochain. Il invite cordialement tous les participants à se réunir au Canada à l'automne de 1987. Il ajoute que le Canada accueillera plusieurs réunions, parmi lesquelles le Sommet de la Francophonie, la réunion du Commonwealth et le Sommet économique. Il confirme l'invitation faite à Monsieur le Président et aux délégués à se rencontrer au Canada l'an prochain.
- 3.45 L'offre du gouvernement du Canada est acceptée par acclamation.
- 3.46 Le Rapporteur donne lecture du projet de résolution, qui est adopté par le plenum sans modifications.
- 3.47 Le Directeur général de l'IICA demande que dans le Projet de résolution la mention du mois d'octobre soit éliminée puisqu'il faudra probablement fixer d'autres dates.
- 3.48 Le Directeur général remercie la délégation du Canada d'avoir offert le Canada comme siège des réunions du Conseil et de la Conférence. Il exprime sa gratitude pour les opinions proférées au sujet de cette réunion et exprime le souhait qu'elle soit enrichissante pour tous les délégués.
- 3.49 Le Secrétaire technique, les questions à l'ordre du jour étant épuisées, demande que la réunion soit avancée et se tienne à 14 h 00 au lieu de 15 h 00.
- 3.50 Le délégué du Mexique présente une motion qui propose de poursuivre incontinent avec les questions pendantes selon le programme adopté. Le plenum adopte la motion.

Rapport sur le progrès des résolutions du Conseil (IICA/JIA/Doc.122(86))

- 3.51 Le Directeur général demande que le rapport soit présenté par le Secrétaire technique.
- 3.52 Le Secrétaire technique fait remarquer que puisque les questions ont été traitées plus rapidement que prévu, certains des documents qui seront distribués dans la salle ne sont pas prêts en français et en portugais, et présente ses excuses. Il présente alors le rapport en question qui comprend les affaires examinées à la réunion du Conseil tenue à Montevideo et expose les mesures prises pour donner suite aux résolutions. Les délégués n'ont qu'à prendre connaissance de ce rapport et, s'ils le désirent, exprimer leurs commentaires le concernant.
- 3.53 Le délégué du Brésil manifeste sa satisfaction pour la manière dont le Secrétariat s'est acquitté de ses tâches pendant cette réunion et se dit disposé à travailler avec la version espagnole des documents.
- 3.54 Le délégué d'Haïti se joint au délégué du Brésil en se disant disposé à travailler avec la version espagnole ou anglaise des documents.
- 3.55 Le plenum déclare reçu le rapport sur cette question.

Rapport financier et rapport des vérificateurs externes  
(IICA/JIA/Doc.123(86))

- 3.56 Le Directeur général demande au Directeur des finances de l'IICA de présenter la question.
- 3.57 M. Paul Sisk signale qu'il a demandé que les états financiers au 30 septembre 1986 soient distribués dans la salle pour l'information des délégués. Il ajoute qu'avant de commencer son exposé, il voudrait faire noter qu'il y a deux questions à l'ordre du jour qui concernent les affaires financières : le Rapport financier et le Rapport des vérificateurs externes d'une part, et les commentaires du Directeur général concernant le rapport des vérificateurs externes d'autre part ; même s'ils sont présentées séparément, il serait opportun que les questions soient débattues en même temps.

- 3.58 En guise d'introduction, M. Sisk souligne que les pays de l'Amérique latine et de la Région caraïbe ont connu des problèmes économiques dus en particulier à l'inflation accélérée, à une dévaluation rapide et à une pénurie de devises fortes. Ces conditions rendent difficiles les opérations de l'IICA en ce qui concerne la gestion de ses finances, surtout si les transactions sont en dollars, mais aussi lorsqu'elles sont en monnaie locale. Ensuite, M. Sisk fait mention du document IICA/JIA/Doc.123(86) et demande aux délégués de l'examiner à mesure que son exposé progressera.
- 3.59 Le Directeur des finances explique les commentaires inclus dans le rapport des vérificateurs externes. Il souligne que le règlement ne prévoit pas l'insertion d'un poste "dettes impayées" dans les états financiers ; il prévoit uniquement la possibilité de détecter les créances douteuses et recommande de les éliminer à l'avenir. Si le règlement est modifié pour permettre l'insertion des créances douteuses dans les états financiers de l'IICA, il serait possible de satisfaire à cette exigence de la comptabilité. Les fonds de roulement seront graduellement éliminés au cours de 1986, de sorte que les états financiers de cette année reflèteront leur emploi. Certaines pratiques actuelles disparaîtront avec l'adoption des principes comptables généralement admis, ce qui changera dans une large mesure la présentation des états financiers de l'IICA.
- 3.60 Ensuite, le Directeur fait un exposé des divers fonds : le fonds ordinaire, le fonds Simon Bolívar et les fonds nationaux. Il explique le bilan du fonds régulier, l'état de la caisse au 31 décembre 1985. Il fait mention des comptes à recevoir et des immobilisations, telles que les matériels, les meubles et les véhicules, et indique qu'en septembre dernier, on a fait une évaluation des terrains et des immeubles qui figurera dans les prochains rapports. Il donne ensuite des renseignements sur les sous-fonds et l'état des recettes et des dépenses.
- 3.61 L'Etat financier au 30 septembre ayant été distribué aux participants, M. Sisk donne des éclaircissements sur les renseignements que ce document contient et en ce qui concerne l'état des quotes-parts des pays membres, il présente ses excuses au gouvernement du Honduras pour ne pas avoir eu le temps d'y inscrire le dernier versement fait par ce pays.
- 3.62 Le Rapporteur donne lecture du projet de résolution, qui est soumis à la considération du plenum et adopté tel quel.
- Allocation de ressources pour prêter une assistance technique en cas de problèmes urgents et d'opérations d'urgence (IICA/JIA/Doc.125(86))
- 3.63 Le Directeur général indique que cette question découle d'une proposition que plusieurs pays ont présentée au Comité exécutif pour appuyer une motion de la délégation du Chili. Le Comité a demandé qu'une analyse soit présentée à cette réunion, et ce mandat a été rempli : d'où le document que le plenum est en train d'examiner. Il fait cependant remarquer que le programme-budget ne prévoit pas les ressources nécessaires pour

répondre aux besoins urgents lesquelles fourniraient un moyen de prêter une assistance dans des situations de nature conjoncturelle. On a distingué deux types d'aide : celle à offrir dans les domaines de la santé animale et végétale pour répondre aux graves problèmes d'ordre sanitaire et une aide plus étendue visant des activités conjoncturelles et de préinvestissement, surtout pour la formulation de projets.

- 3.64 Le délégué du Chili indique que le document reprend les propositions du Comité exécutif et correspond à l'idée que sa délégation se faisait aussi de l'origine de la justification et de la destination de ces fonds. Il se dit satisfait du document et demande qu'on explique si la provision pour états d'urgence qui se chiffre à 250 000,00 \$ US dans le programme-budget 1987 sera portée à 500 000,00 \$ US et si le domaine de la santé animale et végétale en serait renforcé.
- 3.65 Le Directeur général indique qu'il s'était demandé s'il devait aussi insérer cette provision dans le programme-budget 1988-1989 ou ne le faire que dans celui de 1987. Il est convenu que si la résolution est adoptée, les montants seront réaffectés jusqu'à concurrence du montant autorisé et qu'il sera possible de modifier d'autres postes selon le mouvement de fonds de l'exercice.
- 3.66 De l'avis du délégué du Canada ces réaffectations à des activités conjoncturelles peuvent s'avérer coûteuses et prendre beaucoup de temps, à part le soin avec lequel il faut gérer ces fonds.
- 3.67 Le délégué du Mexique se dit d'accord avec la proposition présentée et demande son adoption.
- 3.68 Le délégué de la Barbade fait remarquer qu'il n'était pas présent à la réunion du Comité exécutif, mais qu'il félicite le Chili et les autres pays qui ont soulevé cette question, car sa région connaît des situations d'urgence où des fonds de ce genre peuvent s'avérer très utiles.
- 3.69 Le délégué du Mexique donne son accord et indique que l'IICA a collaboré avec son pays à des actions prioritaires et urgentes découlant du tremblement de terre de l'an dernier.
- 3.70 Le délégué de l'Uruguay se dit d'accord avec les buts de ce plan et estime que c'est un élément important pour l'action de l'Institut. Il estime que les commentaires de son collègue du Canada sont raisonnables, mais qu'il est possible de prendre les précautions nécessaires. Le délégué exprime de nouveau sa satisfaction et propose l'adoption du projet de résolution.
- 3.71 Le délégué de Sainte-Lucie loue le budget et estime, tout comme son collègue de la Barbade, qu'il sera très utile aux pays de sa région. Il estime que le commentaire du délégué du Canada est valable, mais étant donné que l'IICA exerce un bon contrôle financier, il a le ferme espoir qu'on n'abusera pas de ces fonds.

- 3.72 La déléguée des Etats-Unis d'Amérique indique qu'elle croyait qu'il était déjà permis de virer des crédits budgétaires d'un poste à l'autre, et demande des éclaircissements à cet égard.
- 3.73 Le Directeur général explique les deux notions de base concernant les ressources du programme-budget et fait remarquer qu'un mandat plus précis faciliterait les démarches.
- 3.74 La déléguée des Etats-Unis d'Amérique indique qu'elle comprend l'idée, mais que de toute façon, le Conseil confie au Directeur général la responsabilité du maniement des fonds, de sorte qu'il n'est pas indispensable de le confirmer par l'adoption de cette résolution.
- 3.75 Le Directeur général répond que le pouvoir conféré est le même et que le document le définit pour l'éclaircir.
- 3.76 Le Rapporteur donne lecture du projet de résolution, qui est adopté tel quel.
- 3.77 Le Président en exercice indique que le délégué du Mexique est dans la salle et lui demande de prendre place au bureau. M. Pesqueira remercie le délégué du Guatemala de son travail et fait savoir que d'autres fonctions urgentes l'ont empêché de se présenter plus tôt.
- Titre de fonctionnaire honoraire à MM. José Irineu Cabral, Roy Arthur Clifford et José Alberto Torres
- 3.78 Le Directeur général expose la question et indique que MM. Cabral, du Brésil, et Torres, de Costa Rica, ont été proposés pour cet honneur au Comité exécutif et que M. Clifford, des Etats-Unis, remplit aussi toutes les conditions prescrites par les règlements pour se voir décerner ce titre.
- 3.79 Le délégué de Costa Rica se dit heureux de voir décerner le titre de fonctionnaire honoraire à M. José Alberto Torres et demande que la proposition soit appuée.
- 3.80 Le Rapporteur donne lecture du projet de résolution, qui est adopté tel quel. Le Président félicite M. Torres de cette distinction en son nom et au nom de ses collègues.
- 3.81 Le Rapporteur donne lecture du projet de résolution qui décerne le titre de fonctionnaire honoraire à M. Cabral. Il est adopté tel quel avec les mêmes félicitations du Président.
- 3.82 Le délégué du Brésil remercie le Conseil de cette résolution au nom de son compatriote.
- 3.83 Le Rapporteur donne lecture du projet de résolution qui décerne le titre de fonctionnaire honoraire à M. Clifford. Il est adopté tel quel, et cette distinction s'accompagne des mêmes félicitations.

3.84 Autres questions  
Créances douteuses

Le Directeur des finances expose la question et indique que les créances douteuses s'élèvent à 113 292 \$ US selon le rapport des vérificateurs externes et qu'il faut radier ces créances de l'actif de l'IICA pour que les états financiers montrent une situation plus exacte.

- 3.85 Le Rapporteur donne lecture du projet de résolution, qui est adopté tel quel.

Amendements de procédure relativement au Règlement intérieur du Comité exécutif

- 3.86 Le Secrétaire technique fait mention du Règlement intérieur du Comité exécutif, qui prévoit qu'aux réunions de cet organe, il doit y avoir d'abord une séance inaugurale, puis une séance préparatoire avant la première séance plénière. A sa dernière réunion, le Comité a renversé l'ordre des deux premières séances, et afin de légaliser ce changement, il est nécessaire de présenter le projet de résolution que les délégués ont en main.

- 3.87 Le Rapporteur donne lecture du projet de résolution, qui est adopté tel quel.

Régime de rémunération du personnel (IICA/JIA/Res.64, 65 et 67 (III-0/85))

- 3.88 Le Directeur général indique que cette question vise à résoudre un problème de caractère budgétaire concernant la rémunération du personnel et il demande au conseiller juridique d'en faire l'exposé.
- 3.89 M. Berenson indique qu'à sa troisième réunion ordinaire, le Conseil a adopté le système de rémunération, le Règlement du personnel et les modifications du Règlement de la Direction générale par ses résolutions 64, 65 et 67(III-0/85), mais qu'il n'a pas voté les crédits nécessaires à l'application du régime de rémunération des membres du personnel dont les contrats sont financés au moyen de ressources extérieures.
- 3.90 D'après le libellé de ces résolutions, le Directeur général croit comprendre qu'il n'était pas dans l'intention du Conseil que le nouveau système de rémunération s'applique aux membres du personnel dont les contrats étaient financés au moyen de ressources extérieures pour des projets qu'on avait acceptés, sans prévoir de fonds pour couvrir le coût des avantages supplémentaires accordées par le nouveau système. Le Directeur général demande au Conseil de confirmer son interprétation.
- 3.91 Le Rapporteur donne lecture du projet de résolution, qui est adopté tel quel.

Lieu et date de la quatrième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture

- 3.92 Le Président indique qu'il faut arrêter le lieu et la date de la prochaine réunion du Conseil, compte tenu de l'offre aimable du gouvernement du Canada.
- 3.93 Le Rapporteur donne lecture du projet de résolution, qui est adopté tel quel.

Date de la septième réunion ordinaire du Comité exécutif

- 3.94 Le Secrétaire technique indique qu'il est nécessaire de modifier la date que le Comité a déjà adoptée pour la prochaine réunion, compte tenu de la date de la réunion du Conseil.
- 3.95 Le Rapporteur donne lecture du projet de résolution, qui est adopté tel quel par le plenum.
- 3.96 Le délégué de la Bolivie est certain d'interpréter le sentiment général des participants à cette réunion en remerciant le gouvernement du Mexique de ses attentions.
- 3.97 Le délégué du Chili propose que la séance de clôture ait lieu le mercredi après-midi, après la promenade, étant donné que les questions à l'ordre du jour sont épuisées, motion appuyée par les délégués du Brésil, du Nicaragua et du Mexique.
- 3.98 Le Président remercie ses collègues des preuves de solidarité qu'ils ont données et, avec le consentement du plenum, déclare que la séance de clôture se tiendra le mercredi 29 octobre à 18 h 00.
- 3.99 Le Président indique que le Président de la République avait l'intention de s'informer des conclusions de cette réunion, mais que malheureusement, il ne pourra recevoir une délégation du Conseil, car il sera absent de la ville. Le Président indique que la délégation du Mexique lui transmettra les expressions de solidarité reçues ainsi que le rapport qui sera adopté le lendemain.
- 3.100 Le Président lève la troisième séance plénière à 13 h 00 le mardi 28 octobre.

## SEANCE DE CLOTURE

- 4.1 La séance de clôture de la troisième réunion extraordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture est ouverte à 18 h 15 le 29 octobre dans la Grande salle du Centre de conférences et de manifestations spéciales du ministère des Affaires étrangères du Mexique ; elle est présidée par le représentant du Mexique.
- 4.2 Le Président demande au Rapporteur de donner lecture du procès-verbal de la deuxième séance plénière qui est soumise à la considération du plenum.
- 4.3 En ce qui concerne le paragraphe 2.33, le Président sollicite l'agrément mutuel du Directeur général et du représentant du Venezuela, qui ont rédigé un projet de paragraphe à ajouter au dispositif de la résolution correspondante, et ils le lui donnent.
- 4.4. Le représentant de la Barbade demande qu'on apporte une modification au paragraphe 2.17 pour l'éclaircir. Le Rapporteur prend note de cette modification qui est adoptée par le plenum.
- 4.5 Après que le plenum eut adopté le procès-verbal de la deuxième séance plénière avec les modifications sus-mentionnées, le Président demande au Rapporteur de donner lecture du procès-verbal de la troisième séance plénière.
- 4.6 Le Secrétaire technique indique que dans la hâte mise à rédiger le procès-verbal, le Secrétariat a omis par inadvertance une partie de ce qui aurait dû figurer au paragraphe 3.6. Il demande l'autorisation d'insérer cette partie. Il demande aussi que le texte du paragraphe 3.90 soit remplacé par un autre qui reflète mieux les débats de la séance. Il donne lecture des modifications proposées qui sont adoptées par le plenum.
- 4.7 Le Directeur général propose une modification mineure au paragraphe 3.8, dont le libellé actuel a peu de sens. Le plenum adopte cette modification.
- 4.8 Le représentant du Brésil demande que les paragraphes 3.7 et 3.9 soient modifiés pour mieux refléter son intervention. Le plenum adopte cette modification.
- 4.9 Enfin, le représentant du Mexique propose une modification mineure au paragraphe 3.23. Le plenum adopte cette dernière. Le Directeur général et le Président paraferment et signent le Compte-rendu.
- 4.10 Au nom des représentants des Etats membres de l'IICA, le représentant du Canada prend la parole et remercie le gouvernement du Mexique et le ministre de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques, M. Eduardo Pesqueira, de leur aimable hospitalité, qui est allée bien au-delà de leurs strictes obligations et les félicite pour l'efficacité avec laquelle ils ont organisé cette réunion. Il mentionne en particulier l'excellent soutien logistique

fourni par le Secrétariat, les interprètes, les traducteurs, le Secrétaire de séance et tout le personnel qui a collaboré à cette réunion. Il félicite aussi le Directeur général de l'IICA pour son professionnalisme et sa contribution précieuse à l'action de l'Institut. A titre d'information, il signale que le début de septembre est un bon moment pour tenir la prochaine réunion du Conseil au Canada.

- 4.11 Le représentant de la Barbade félicite le ministre de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques pour la diligence avec laquelle ont été vidées les questions au programme. Il désire aussi remercier le gouvernement du Mexique et l'IICA pour les facilités et l'hospitalité offertes aux participants.
- 4.12 Le représentant du Canada propose ensuite que le plenum adopte à l'unanimité le projet de résolution intitulé "Gratitude envers le gouvernement et le peuple du Mexique". Le plenum appuie cette motion par une salve d'applaudissements.
- 4.13 Le Directeur général remercie le gouvernement du Mexique de la chaleureuse hospitalité que tous ont reçue et exprime sa gratitude aux participants pour avoir appuyé les documents et résolutions adoptés à cette réunion. Il signale l'importance des délibérations prises au cours de cette réunion et réaffirme son dévouement à l'Institut, au Comité exécutif et au Conseil. Il remercie enfin le gouvernement du Canada d'avoir offert d'accueillir la quatrième réunion ordinaire du Conseil, car il y voit une marque de l'intérêt que ce pays porte à l'avenir des Etats membres.
- 4.14 Le Directeur général présente alors des diplômes à MM. Eduardo Pesqueira et Carlos Vidali en reconnaissance de leur contribution généreuse et précieuse au succès de la réunion. Il offre aussi un maillet en bois au Président de la troisième réunion extraordinaire du Conseil.
- 4.15 Le Président remercie le Directeur général et les représentants du Canada et de la Barbade pour les mots aimables qu'ils viennent de prononcer. Il reconnaît aussi toute l'importance de l'offre que le gouvernement du Canada a faite d'accueillir la prochaine réunion du Conseil et exprime sa gratitude au représentant de la Barbade qui a fait un effort spécial pour assister à la réunion malgré les problèmes surgis dans son pays. Il exprime ensuite ses sincères remerciements à toutes les personnes présentes avant de lever la séance à 19 h 30.



## **RESOLUTIONS**



IICA/JIA/Res.104(III-E/86)  
28 octobre 1986  
Original : espagnol

RESOLUTION N° 104

PLAN A MOYEN TERME 1987-1991

Le CONSEIL INTERAMERICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa troisième réunion extraordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc.117(86) intitulé "Proposition de plan à moyen terme 1987-1991".

CONSIDERANT :

Que le Conseil interaméricain de l'agriculture a demandé au Directeur général de réviser et d'évaluer le plan à moyen terme 1983-1987 ainsi que les programmes et les projets réalisés dans le cadre de ce plan, afin que les recommandations issues de cette évaluation servent de base à l'élaboration du Plan à moyen terme 1987-1991 ;

Que la proposition de Plan à moyen terme 1987-1991 préparée par le Directeur général reprend les recommandations formulées dans cette évaluation et s'inspire des principes qui se dégagent de la résolution IICA/JIA/Res.72(III-O/85)

Que le Comité exécutif, à sa sixième réunion ordinaire, en vertu de la résolution N°. 56, recommande au Conseil interaméricain de l'agriculture d'approuver ce plan, en y apportant des modifications de style ;

Que le document N°. 117 contient les modifications proposées par le Comité.

DECIDE :

1. D'approuver le Plan à moyen terme 1987-1991 présenté dans le document IICA/JIA/Doc.117(86) et de lui reconnaître la valeur de cadre de référence pour les actions futures de l'Institut.
2. D'autoriser le Directeur général à apporter des modifications portant sur le style, avant la publication officielle, du plan à moyen terme.
3. De remercier tous ceux qui ont participé à la préparation du Plan ainsi que les Etats membres, pour leur précieuse contribution aux travaux de l'Institut.

IICA/JIA/Res.105(III-E/86)  
27 octobre 1986  
Original : espagnol

RESOLUTION No.105

RAJUSTEMENT DU PROGRAMME-BUDGET 1987

Le CONSEIL INTERAMERICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa troisième réunion extraordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc.118(86) intitulé "Proposition de rajustement du programme-budget 1987".

CONSIDERANT :

Que les recettes provenant des quotes-parts des Etats membres s'élèveront pour 1987 à 20 289 082 \$ US, conformément à la résolution adoptée par le Conseil interaméricain de l'agriculture (IICA/JIA/Res.73(III-0/85)) ;

Qu'aux termes de la résolution IICA/JIA/Res.74(III-0/85) d'octobre 1985, le Conseil interaméricain de l'agriculture a adopté un programme-budget de ressources de quotes-parts de 20 289 082 \$ US pour chacune des années 1986 et 1987 ;

Que le Plan à moyen terme 1987-1991 prévoit des changements importants dans la structure des programmes de l'Institut : d'où la nécessité de rajuster le programme-budget 1987 ;

Que le Directeur général a présenté une proposition visant le rajustement du programme-budget 1987-1991 à un total de 20 289 082 \$ US selon la structure de programmes du Plan à moyen terme, montant qui correspond aux recettes provenant des quotes-parts des Etats membres ;

Que la proposition de rajustement présentée prévoit des crédits budgétaires pour les services directs de coopération technique, les coûts de la Direction générale et les coûts généraux et provisions, financés sur les quotes-parts des Etats membres.

DECIDE :

1. D'adopter le rajustement du programme-budget de l'IICA, financé sur les quotes-parts des Etats membres, pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1987, à un total de 20 289 082 \$ US.

2. D'adopter la ventilation suivante du programme-budget de l'IICA pour 1987, financé sur les quotes-parts des Etats membres :

| CATEGORIES D'ACTIVITE   | EN MILLIERS DE DOLLARS (US) |
|---|-----------------------------|
| CHAPITRE I - SERVICES DIRECTS DE COOPERATION TECHNIQUE                          | 16 154,6                    |
| A. Programmes   | 10 612,0                    |
| 1. Analyse et planification de la politique agricole                            | 2 141,8                     |
| 2. Création et transfert de technologie   | 4 120,7                     |
| 3. Organisation et administration pour le développement rural                   | 1 520,5                     |
| 4. Commercialisation et agro-industrie  | 1 038,6                     |
| 5. Santé animale et végétale  | 1 790,4                     |
| B. Bureaux nationaux  | 2 960,9                     |
| C. Services d'appui technique   | 1 327,3                     |
| 1. Centres spécialisés  | 858,7                       |
| a. Centre interaméricain de documentation et d'information agricole (CIDIA)     | 482,0                       |
| b. Centre de projets d'investissement (CEPI)                                    | 376,7                       |
| 2. Services de soutien  | 468,6                       |
| a. Service d'édition  | 195,5                       |
| b. Service d'informatique   | 273,1                       |
| D. Apport au Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) | 1 004,4                     |
| E. Coopération technique conjoncturelle et préinvestissement                    | 250,0                       |

| CATEGORIES D'ACTIVITE  | EN MILLIERS DE DOLLARS (US) |
|--|-----------------------------|
| CHAPITRE II - COUTS DE LA DIRECTION GENERALE   | 3 394,3                     |
| A. Bureaux du Directeur général  | 685,0                       |
| B. Services de soutien de la Direction, de la supervision des opérations, de la programmation et de l'évaluation | 2 709,3                     |
| CHAPITRE III - COUTS GENERAUX ET PROVISIONS  | 740,2                       |
| A. Sous-fonds de travail du Fonds ordinaire  | 223,6                       |
| B. Réunion du Comité exécutif  | 103,5                       |
| C. Réunion du Conseil interaméricain de l'agriculture  | 245,6                       |
| D. Réunion de la Conférence interaméricaine de l'agriculture   | 50,2                        |
| E. Tribunal administratif de l'OEA   | 6,0                         |
| F. Assurance de valeurs d'actif de l'IICA  | 35,5                        |
| G. Pension des anciens directeurs généraux de l'IICA   | 40,8                        |
| H. Vérification externe  | 35,0                        |
| <b>TOTAL</b>   | <b>20 289,1*</b>            |

\* Ce montant ne comprend pas le remboursement que font les Etats-Unis d'Amérique au titre de l'impôt sur le revenu payé par les citoyens de ce pays qui travaillent pour l'Institution.

3. D'autoriser le Directeur général à effectuer des transferts entre les chapitres, à l'exception du crédit D du chapitre I et du crédit A du chapitre III, à la condition que le total de ces transferts n'augmente ni ne diminue les chapitres touchés de plus de 10 p. 100. Le Comité exécutif devra être informé chaque année de l'origine et de la destination des sommes transférées.

4. D'autoriser le Directeur général à effectuer des dépenses qui ne figurent pas au point 2 de la présente résolution, en fonction des recettes obtenues au titre des coûts administratifs et techniques indirects conformément aux contrats et conventions signés dans le programme-cadre établi par le document Rajustement du programme-budget présenté par le Directeur général et à la résolution IICA/JIA/Res.70(III-0/85).
5. D'autoriser le Directeur général à utiliser l'excédent des recettes sur les dépenses des opérations des services d'appui technique pour le renforcement des activités de l'IICA.
6. D'autoriser le Directeur général à effectuer les rajustements correspondants dans les dépenses fixées par la présente résolution ; lorsque les recettes de chacun des exercices s'avèrent inférieures aux prévisions, le Directeur général en informera le Conseil interaméricain de l'agriculture.
7. De prescrire que les quotes-parts du gouvernement cubain soient transférées aux sous-fonds de travail du Fonds ordinaire de l'IICA et que le Conseil interaméricain de l'agriculture devra en approuver l'utilisation ultérieure, ce pourquoi le Directeur général soumettra un budget conforme au montant reçu.
8. D'établir la règle suivante : les ressources financées sur les quotes-parts des Etats membres et affectées à l'exécution de projets d'un pays, sauf les ressources restantes de projets en exécution générées par les variations favorables du cours de la monnaie nationale, pourront être transférées pour s'appliquer, après les concertations pertinentes, à d'autres projets auxquels ce pays porte intérêt.

IICA/JIA/Res.106(III-E/86)

27 octobre 1986

Original : espagnol

RESOLUTION N° 106PROPOSITION DE MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR  
DE LA DIRECTION GENERALE ET DU REGLEMENT DU PERSONNEL

Le Conseil Interaméricain de l'Agriculture, à sa troisième réunion extraordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc.119(86), intitulé "Rapport sur les postes de confiance et proposition de modification du Règlement intérieur de la Direction générale et du Règlement du personnel".

CONSIDERANT :

Que le Comité exécutif, aux termes de la résolution IICA/CE/Res.39(V-0/85) a demandé au Directeur général : 1) de présenter un rapport sur les postes de confiance qui existent au sein de l'Institut, 2) de recommander les modifications à apporter d'après ce rapport au Règlement intérieur de la Direction générale et au Règlement du personnel ;

Que le Directeur général a présenté le document IICA/CE/Doc.139 à la sixième réunion ordinaire du Comité exécutif pour modifier une série d'articles du Règlement intérieur de la Direction générale et du Règlement du personnel, et ce, dans le dessein de clarifier la notion de "poste de confiance", de réduire le nombre de ces postes au sein de l'Institut, d'établir les droits et les devoirs inhérents à de tels postes et, enfin, de modifier les notions de "personnel professionnel international ordinaire et temporaire" en vue de les adapter aux besoins propres de l'Institut ;

Qu'à sa sixième réunion ordinaire, le Comité exécutif a étudié le document en question et pris la résolution n° 55 recommandant au Conseil d'adopter ce dernier.

DECIDE :

1. D'adopter les modifications au Règlement intérieur de la Direction générale et au Règlement du personnel contenues dans le document IICA/JIA/Doc.119(86)
2. De donner effet à ces modifications le 1er janvier 1987, sous réserve des exceptions énoncées aux paragraphes a et b suivants :
  - a. Le droit de participer au Plan de retraite et de pension de l'OEA que ces modifications étendent aux membres du personnel international temporaire et du personnel de confiance ne prendra effet que le 1er janvier 1988 ou à la date du renouvellement de leurs contrats si celle-ci est postérieure à celle-là.
  - b. Les membres du personnel international temporaire et du personnel de confiance qui n'ont pas fait l'objet de nominations ordinaires et dont les contrats sont financés sur les ressources extérieures allouées à des projets acceptés avant le 1er janvier 1988, n'ont pas le droit de participer au Plan de retraite et de pension de l'OEA et ne l'auront que s'ils sont engagés pour travailler à des projets financés par des ententes déjà acceptés à cette date ou qui le seront à une date postérieur.

IICA/JIA/Res.107(III-E/86)  
28 octobre 1986  
Original : espagnol

RESOLUTION N° 107

PROJET DE MODIFICATIONS A APPORTER AU

CONTRAT CONSTITUTIF DU CATIE

Le CONSEIL INTERAMERICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa troisième réunion extraordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc.120(86), intitulé "Projet de modifications à apporter au Contrat constitutif du CATIE".

CONSIDERANT :

Que le Conseil interaméricain de l'agriculture, à sa troisième réunion ordinaire, a chargé le Directeur général de l'IICA et le Directeur du CATIE d'analyser conjointement, en consultation avec les pays membres du CATIE, le Contrat constitutif du Centre, les modifications à y apporter et, d'une manière générale, la relation IICA-CATIE ;

Qu'en exécution de ce qui précède, la cinquième réunion extraordinaire du Conseil d'administration du CATIE a adopté à l'unanimité la résolution N° 1/86-5RECD, laquelle reprend et adopte le texte des modifications à apporter au Contrat constitutif du CATIE :

Que le Comité exécutif, à sa sixième réunion ordinaire, a analysé le document et recommandé d'y apporter quelques modifications ;

Que le document IICA/JIA/Doc.120(86) contient les modifications recommandées par le Comité exécutif.

DECIDE :

1. D'adopter les modifications du Contrat constitutif du CATIE présentées dans le document IICA/JIA/Doc.120(86) et les modifications figurant au procès-verbal.
2. De voter une motion de confiance à l'égard de la direction et de l'administration du CATIE, dont la gestion se verra renforcée par l'adoption du nouveau Contrat constitutif du CATIE.

IICA/JIA/Res.108(III-E/86)  
28 octobre 1986  
Original : espagnol

RESOLUTION N° 108

ETATS FINANCIERS DE L'INSTITUT

Le CONSEIL INTERAMERICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa troisième réunion extraordinaire,

VU :

Les documents IICA/JIA/Doc.123(86), "Rapport financier et rapport des vérificateurs externes", et IICA/JIA/Doc.124(86), "Commentaires du Directeur général sur le rapport financier des vérificateurs externes" ;

CONSIDERANT :

Que les vérificateurs externes attestent de la bonne gestion des ressources financières en conformité avec les dispositions des règlements de l'Institut ;

Que le Comité exécutif, à sa sixième réunion ordinaire, recommande au Conseil interaméricain de l'agriculture d'adopter les états financiers.

DECIDE :

D'adopter les documents IICA/JIA/Doc.123(86), "Rapport financier et rapport des vérificateurs externes", et IICA/JIA/Doc.124(86), "Commentaires du Directeur général sur le rapport financier des vérificateurs externes".

IICA/JIA/Res.109(III-E/86)  
28 octobre 1986  
Original : espagnol

RESOLUTION N° 109  
CREANCES DOUTEUSES

Le CONSEIL INTERAMERICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa troisième réunion extraordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc.123(86) intitulé "Rapport financier et rapport des vérificateurs externes",

CONSIDERANT :

Que la résolution IICA/JIA/Res.69(III-0/85) prescrit qu'à la fin de chaque exercice budgétaire soient identifiées dans le rapport financier les créances des exercices antérieurs qui sont de nature irrécouvrable ;

Qu'à la note N° 6 de leur rapport, les vérificateurs externes fixent à 113 292 \$ US le montant des créances douteuses ;

Qu'il est nécessaire d'éliminer ces créances de l'actif de l'Institut pour que les états financiers constituent une situation plus exacte ;

Que, selon les normes comptables généralement admises, il faut évaluer ces créances en tenant compte des recouvrements et prévoir une provision égale au montant de la perte estimée ;

Que par la résolution N° 54 qu'il a prise à sa sixième réunion ordinaire, le Comité exécutif recommande au Conseil interaméricain de l'agriculture qu'une somme de 113 292 \$ US soit radiée de l'actif des états financiers.

DECIDE :

1. D'autoriser le Directeur général à radier la somme de 113 292 \$ US de l'actif des états financiers.
2. D'autoriser le Directeur général à insérer une provision pour créances douteuses dans les futurs états financiers.

IICA/JIA/Res.110(III-E/86)  
28 octobre 1986  
Original : espagnol

RESOLUTION N° 110

CONFERENCES INTERAMERICAINES DE L'AGRICULTURE

Le CONSEIL INTERAMERICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa troisième réunion extraordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc.121(86), intitulé "Rapport sur les conférences interaméricaines de l'agriculture"

CONSIDERANT :

Que conformément à la résolution IICA/JIA/Res.101 (III-0/85), une étude a été menée pour déterminer s'il convenait de maintenir les conférences interaméricaines de l'agriculture ;

Que conformément à l'article 128 de la Charte de l'OEA, les conférences spécialisées, telle la Conférence interaméricaine de l'agriculture, ont lieu "sur décision de l'Assemblée générale ou de la Réunion de Consultation des Ministres des Affaires étrangères, prise soit de leur propre initiative, soit à la demande de l'un des Conseils ou des organismes spécialisés" ;

Que l'article 3.c du Règlement du Conseil prescrit que, pour réaliser ses objectifs, ce dernier a compétence pour "proposer à l'Assemblée générale de l'Organisation des Etats américains la tenue de Conférences spécialisées pour aborder des questions techniques spéciales et des aspects de la coopération technique entrant dans le cadre des buts de l'Institut" ;

Que les conférences interaméricaines de l'agriculture sont le forum où les autorités politiques à l'échelon le plus élevé des Etats membres examinent périodiquement les problèmes qui leur sont communs et qui touchent le secteur agricole ;

Qu'aux VIIe et VIIIe conférences, les participants ont recommandé de continuer de tenir des conférences interaméricaines de l'agriculture tous les quatre ans, en même temps que la réunion du Conseil interaméricain de l'agriculture ;

Qu'à ses quatrième et cinquième réunions ordinaires, le Comité exécutif a recommandé au Conseil de tenir la IXème Conférence en 1987, en même temps que la quatrième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture.

DECIDE :

1. De charger le Directeur général de demander de proposer à la XVIème Assemblée générale de l'OEA, conformément à la Charte de l'OEA et à l'article 3.c du Règlement du Conseil, de convoquer la IXème Conférence interaméricaine pour 1987. soit en même temps que la quatrième réunion ordinaire du Conseil afin de faciliter la tenue de ladite conférence.
2. D'adopter pour thème principal de cette conférence : La modernisation agricole, le commerce international et la politique des prix dans le cadre de l'intégration régionale et de la conjoncture internationale actuelle.

IICA/JIA/Res.111(III-E/86)  
28 octobre 1986  
Original : espagnol

RESOLUTION N° 111

RAPPORT ANNUEL 1985

Le CONSEIL INTERAMERICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa troisième réunion extraordinaire,

VU :

Le Rapport annuel 1985,

CONSIDERANT :

Que le Rapport annuel de 1985 a été étudié par le Comité exécutif à sa sixième réunion ordinaire et qu'il a été accepté tel que l'a présenté la Direction générale ;

Que le Comité exécutif a recommandé au Directeur général d'inclure dans les rapports annuels futurs une analyse sommaire, sous forme de tableau, de chaque projet de l'IICA, qui précise : a) le nom du projet ; b) une description de ses objectifs ; c) la ventilation des fonds affectés au projet selon leur origine (IICA, Etat membre, autre source) ; d) une brève évaluation des résultats obtenus au moment de la publication.

DECIDE :

1. D'adopter le Rapport annuel 1985.
2. De demander au Directeur général qu'en rédigeant le Rapport annuel de 1986, il tienne compte des recommandations faites par le Comité exécutif à sa sixième réunion ordinaire.

IICA/JIA/Res.112(III-E/86)  
28 octobre 1986  
Original: espagnol

RESOLUTION N° 112

ALLOCATION DE RESSOURCES POUR  
ASSURER LA COUVERTURE DES PROBLEMES  
URGENTS ET DES OPERATIONS D'URGENCE

Le CONSEIL INTERAMERICAIN DE L'AGRICULTURE, a sa troisième réunion extraordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc.125(86), intitulé "Allocation de ressources pour assurer la couverture des problèmes urgents et des opérations d'urgence".

CONSIDERANT :

Que par la résolution IICA/CE/Res.65(IV-0/86), le Comité exécutif a indiqué qu'il était nécessaire que l'Institut dispose de ressources pour assurer la couverture des problèmes urgents et des opérations d'urgence dans le cadre des programmes définis dans le Plan à moyen terme 1987-1991 ;

Que l'Institut n'a pas de mécanismes souples et efficaces pour s'occuper des problèmes causés par des situations d'urgence ou répondre aux demandes de services de coopération technique non prévus aux programmes.

DECIDE :

1. D'adopter le document IICA/JIA/Doc.125(86), intitulé "Allocation de ressources pour assurer la couverture des problèmes urgents et des opérations d'urgence".
2. D'autoriser le Directeur général à allouer tant dans le programme opérationnel 1987 que dans le programme-budget 1988-1989, les ressources établies aux numéros III 1.1 et III 1.2 du document précité.

IICA/JIA/Res.113(III-E/86)  
28 octobre 1986  
Original : espagnol

RESOLUTION N° 113

AMENDEMENTS DE PROCEDURE RELATIVEMENT AU REGLEMENT INTERIEUR  
DU COMITE EXECUTIF

Le CONSEIL INTERAMERICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa troisième réunion  
extraordinaire,

CONSIDERANT :

Que les amendements de procédure que le Comité exécutif propose d'apporter  
à son Règlement intérieur par sa résolution N° 61, prise à sa sixième réunion  
ordinaire, contribueront à accélérer le déroulement des réunions du Comité.

DECIDE :

1. De modifier l'article 47 du Règlement intérieur du Comité exécutif  
pour que le libellé de l'article soit :

Article 47 : Avant la séance inaugurale de la réunion du  
Comité, celui-ci tient une séance préparatoire qui a caractère  
de séance privée, afin d'examiner ...

2. De modifier l'article 48 du Règlement intérieur du Comité exécutif  
pour que le libellé de l'article soit :

Article 48 : Les délibérations adoptées au cours de la séance  
préparatoire seront entérinées à la séance inaugurale de la  
réunion.

IICA/JIA/Res.114(III-E/86)  
28 octobre 1986  
Original : anglais

RESOLUTION N° 114

INTERPRETATION AUTHENTIQUE DES RESOLUTIONS IICA/JIA/Res.64, 65 et 67  
EN CE QUI CONCERNE LE SYSTEME DE REMUNERATION

Le CONSEIL INTERAMERICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa troisième réunion extraordinaire.

CONSIDERANT :

Que le Conseil interaméricain de l'agriculture a indiqué que les quotes-parts ordinaires ne devaient pas servir à couvrir les avantages sociaux du personnel dont les contrats sont financés au moyen de ressources extérieures ;

Que par ses résolutions IICA/JIA/Res.64, 65 et 67(III-0/85), le Conseil interaméricain de l'agriculture a adopté un nouveau système de rémunération qui devait entrer en application le 1er janvier 1986, et adopté les modifications apportées à cet effet au Règlement du personnel et au Règlement intérieur de la Direction générale, nécessaires à la mise en application de ce système ;

Que le Conseil interaméricain de l'agriculture n'a pas prévu, dans le projet de programme-budget 1986-1987, les fonds nécessaires pour étendre les avantages supplémentaires offerts par ce système de rémunération aux membres du personnel dont le contrat est financé au moyen de ressources extérieures.

DECIDE :

1. De déclarer qu'en adoptant le nouveau système de rémunération par ses résolutions IICA/JIA/Res. 64, 65 et 67(III-0/85), il était dans l'intention du Conseil interaméricain de l'agriculture que les avantages supplémentaires offerts par ce système ne s'appliqueraient pas aux membres du personnel dont les contrats seraient financés au moyen de ressources extérieures en vertu d'accords qui ne prévoyaient pas la mise en application du nouveau système de rémunération du personnel de l'IICA.
2. De donner instruction au Directeur général, dans l'esprit de cette intention, de ne pas appliquer les avantages supplémentaires adoptés dans le cadre des résolutions IICA/JIA/Res.64, 65 et 67(III-0/85) relatives au système de rémunération de l'IICA, aux membres du personnel dont les contrats sont financés à même des ressources provenant d'ententes prévoyant le financement de projets qui ont été conclues avant le 1<sup>er</sup> janvier 1987.

IICA/JIA/Res.115(III-E/86)  
28 octobre 1986  
Original : espagnol

RESOLUTION N° 115

TITRE DE FONCTIONNAIRE HONORAIRE A M. JOSE ALBERTO TORRES

Le CONSEIL INTERAMERICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa troisième réunion extraordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc.126(86), intitulé "Demande d'octroi du titre de fonctionnaire honoraire à MM. José Irineu Cabral, Roy A. Clifford et José Alberto Torres",

CONSIDERANT :

Que M. José Alberto Torres a consacré une grande partie de sa vie professionnelle au service de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, où il a occupé des postes importants et rempli ses fonctions avec beaucoup de dévouement, de compétence et de succès ;

Que M. Torres remplit toutes les conditions prescrites à l'article 13 du Règlement intérieur de la Direction générale pour obtenir le titre de "fonctionnaire honoraire".

DECIDE :

1. D'accorder à M. José Alberto Torres le titre de "fonctionnaire honoraire" de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, avec tous les privilèges et toutes les prérogatives que ce titre implique.
2. De donner effet à cette nomination à compter de la date de la présente résolution.

IICA/JIA/Res.116(III-E/86)  
28 octobre 1986  
Original : espagnol

RESOLUTION N° 116

TITRE DE FONCTIONNAIRE HONORAIRE A M. JOSE IRINEU CABRAL

Le CONSEIL INTERAMERICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa troisième réunion extraordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc.126(86), intitulé "Demande d'octroi du titre de fonctionnaire honoraire à MM. José Irineu Cabral, Roy A. Clifford et José Alberto Torres",

CONSIDERANT :

Que M. José Irineu Cabral a consacré une grande partie de sa vie professionnelle au service de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, où il a occupé des postes importants et rempli ses fonctions avec beaucoup de dévouement, de compétence et de succès ;

Que M. Cabral remplit toutes les conditions prescrites à l'article 13 du Règlement intérieur de la Direction générale pour obtenir le titre de "fonctionnaire honoraire".

DECIDE :

1. D'accorder à M. José Irineu Cabral le titre de "fonctionnaire honoraire" de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, avec tous les privilèges et toutes les prérogatives que ce titre implique.
2. De donner effet à cette nomination à compter de la date de la présente résolution.

IICA/JIA/Res.117(III-E/86)  
28 octobre 1986  
Original : espagnol

RESOLUTION N° 117

TITRE DE FONCTIONNAIRE HONORAIRE A M. ROY ARTHUR CLIFFORD

Le CONSEIL INTERAMERICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa troisième réunion extraordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc.126(86), intitulé "Demande d'octroi du titre de fonctionnaire honoraire à MM. José Irineu Cabral, Roy A. Clifford et José Alberto Torres",

CONSIDERANT :

Que M. Roy A. Clifford a consacré une grande partie de sa vie professionnelle au service de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, où il a occupé des postes importants et rempli ses fonctions avec beaucoup de dévouement, de compétence et de succès ;

Que M. Clifford remplit toutes les conditions prescrites à l'article 13 du Règlement intérieur de la Direction générale pour obtenir le titre de "fonctionnaire honoraire".

DECIDE :

1. D'accorder à M. Roy A. Clifford le titre de "fonctionnaire honoraire" de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, avec tous les privilèges et toutes les prérogatives que ce titre implique.
2. De donner effet à cette nomination à compter de la date de la présente résolution.

IICA/JIA/Res.118(III-E/86)  
28 octobre 1986  
Original : anglais

RESOLUTION N° 118

LIEU ET DATE DE LA QUATRIEME REUNION ORDINAIRE  
DU CONSEIL INTERAMERICAIN DE L'AGRICULTURE

Le CONSEIL INTERAMERICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa troisième réunion extraordinaire,

CONSIDERANT :

Qu'à sa troisième réunion ordinaire, le Conseil interaméricain de l'agriculture a décidé par sa résolution IICA/JIA/Res.98(III-0/85) de tenir sa quatrième réunion ordinaire dans la seconde moitié d'octobre 1987 au siège de l'IICA, à San José, Costa Rica, si aucun Etat membre n'offrait un autre lieu de réunion ;

Que le gouvernement du Canada a courtoisement offert d'accueillir la quatrième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture au Canada, à une date à fixer, en septembre-octobre 1987.

DECIDE :

1. De remercier le gouvernement du Canada et d'accepter l'offre très généreuse que ce dernier a faite d'accueillir la quatrième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture au Canada, à une date à fixer en septembre-octobre 1987.
2. De charger le Directeur général d'adresser les convocations et invitations à cet effet, conformément aux dispositions du Règlement intérieur.

IICA/JIA/Res.119(III-E/86)  
28 octobre 1986  
Original : anglais

RESOLUTION N° 119

DATE ET LIEU DE LA SEPTIEME REUNION ORDINAIRE  
DU COMITE EXECUTIF

Le CONSEIL INTERAMERICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa troisième réunion extraordinaire :

CONSIDERANT :

Que par la résolution IICA/CE/Res.71(VI-0/86) qu'il a prise à sa sixième réunion ordinaire, le Comité exécutif a décidé de tenir sa septième réunion ordinaire du 19 au 24 juillet 1987 ;

Que la quatrième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture doit avoir lieu au Canada à une date à fixer en septembre-octobre 1987.

Que si la septième réunion ordinaire du Comité exécutif a lieu aux dates précitées, le Directeur général ne pourra se conformer à l'article 22 du Règlement intérieur du Conseil, en vertu duquel il doit transmettre l'ordre du jour provisoire et toute la documentation pertinente aux gouvernements et aux organisations internationales devant participer, 45 jours au moins avant la date fixée pour l'ouverture de la réunion ordinaire du Conseil.

DECIDE :

De donner instruction au Comité exécutif de tenir sa quatrième réunion ordinaire pendant la première moitié de juin 1987.

IICA/JIA/Res.120(III-E/86)  
28 octobre 1986  
Original : espagnol

RESOLUTION N° 120

GRATITUDE ENVERS LE GOUVERNEMENT  
ET LE PEUPLE DU MEXIQUE

Le CONSEIL INTERAMERICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa troisième réunion extraordinaire,

CONSIDERANT :

Que l'appui offert par le gouvernement et le peuple du Mexique a joué un rôle déterminant dans l'organisation et le succès de la troisième réunion extraordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture ;

Que les représentants des Etats membres, les observateurs et les fonctionnaires de l'IICA ont reçu les marques d'une hospitalité chaleureuse et d'un soutien pressé pendant la Réunion,

DECIDE :

D'exprimer au gouvernement et au peuple du Mexique, par le canal du Ministre de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques, Son Excellence M. Eduardo Pesqueira Olea, ses plus sincères sentiments de gratitude.

SIGNATURE DU COMPTE RENDU FINAL



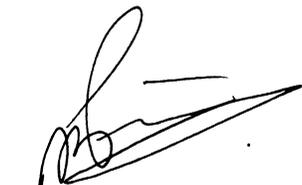
SIGNATURE DU COMPTE RENDU FINAL DE LA TROISIEME REUNION  
EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMERICAIN DE  
L'AGRICULTURE

En application des dispositions de l'article 85 du Règlement intérieur du Conseil interaméricain de l'agriculture, il est procédé à la signature du compte rendu final de la troisième réunion extraordinaire du Conseil Interaméricain de l'agriculture à 18 heures le vingt-neuf octobre mil neuf cent quatre-vingt six, au Centre des conférences du ministère des Affaires étrangères du Mexique.

Le présent compte rendu final existe en version espagnole, anglaise, française et portugaise, dont les textes font également foi.

Le Secrétaire déposera les originaux aux archives de l'Institut Interaméricain de coopération pour l'agriculture, et la Direction générale enverra la version officielle de ce compte rendu aux gouvernements des Etats membres, aux observateurs permanents de l'Institut et aux autres participants à la réunion.

Mexico, D.F., Mexique.



Martín E. Piffeiro  
Directeur général



Eduardo Pesqueira Olea  
Président de la Troisième  
réunion extraordinaire du  
Conseil interaméricain de  
l'agriculture



RAPPORT DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES  
POUVOIRS DE LA TROISIEME REUNION EXTRAORDINAIRE  
DU CONSEIL INTERAMERICAIN DE L'AGRICULTURE



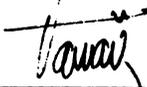
RAPPORT DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES POUVOIRS DE LA  
TROISIEME REUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL  
INTERAMERICAIN DE L'AGRICULTURE

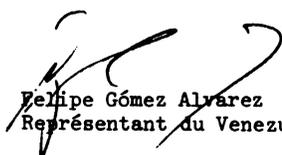
Conformément aux dispositions de l'article 44 et 45 du chapitre VII du Règlement intérieur du Conseil interaméricain de l'agriculture, à la délibération de la séance préparatoire portant sur la composition de la Commission de vérification des pouvoirs et au délai de présentation a été formée la Commission de vérification des pouvoirs pour la troisième réunion extraordinaire, des délégués de Sainte Lucie, du Costa Rica, du Venezuela et des Etats-Unis d'Amérique.

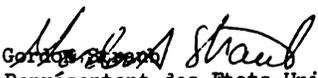
La Commission a examiné les pouvoirs des délégués des Etats membres du Conseil interaméricain de l'agriculture et trouvé conformes les pouvoirs correspondant aux pays suivants : Argentine, Barbade, Bolivie, Brésil, Canada, Colombie, Costa Rica, Chili, Equateur, El Salvador, Etats-Unis, Guatemala, Haiti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Sainte-Lucie, Suriname, Uruguay et Venezuela.

Fait et signé le 28 octobre 1986, à Mexico (D.F.), Mexique,

  
Ira D'Auvergne  
Représentant de Sainte Lucie  
Président

  
Román Solera  
Représentant du Costa Rica  
Rapporteur

  
Felipe Gómez Álvarez  
Représentant du Venezuela

  
Gordon Elliott  
Représentant des Etats-Unis  
d'Amérique



## **PROGRAMME**



IICA/JIA/Doc.115(86)Rev.1  
 26 octobre 1986  
 Original : espagnol

#### PROGRAMME

- |  |                      |
|--|----------------------|
| 1. Programme de travail provisoire   | IICA/JIA/Doc.116(86) |
| 2. Rapport de la sixième réunion ordinaire du Comité exécutif (Série des documents officiels N° 33)  | Sans numéro          |
| 3. Plan à moyen terme 1987-1991  | IICA/JIA/Doc.117(86) |
| 4. Rajustement du programme-budget 1987  | IICA/JIA/Doc.118(86) |
| 5. Rapport sur les postes de confiance et proposition de modification du Règlement intérieur de la Direction générale et du Règlement du personnel                           | IICA/JIA/Doc.119(86) |
| 6. Proposition de modifications à apporter au Contrat intervenu entre le Costa Rica et l'IICA, relatif au Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) | IICA/JIA/Doc.120(86) |
| 7. Rapport annuel 1985   | Sans numéro          |
| 8. Rapport sur les conférences inter-américaines de l'agriculture  | IICA/JIA/Doc.121(86) |
| 9. Rapport sur le degré d'exécution des résolutions de la troisième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture   | IICA/JIA/Doc.122(86) |
| 10. Rapport financier et Rapport des vérificateurs externes  | IICA/JIA/Doc.123(86) |
| Commentaires du Directeur général sur le Rapport des vérificateurs externes  | IICA/JIA/Doc.124(86) |

11. Allocation de ressources pour prêter une assistance technique en cas de problèmes urgents et d'opérations d'urgence IICA/JIA/Doc.125(86)
12. Titre de fonctionnaire honoraire à :  
M. José Irineu Cabral,  
M. Roy A. Clifford, M. José Alberto Torres IICA/JIA/Doc.126(86)
13. Autres questions Sans numéro
  - Créances douteuses
  - Amendements de procédure relativement au Règlement intérieur du Comité exécutif
  - Interprétation authentique des Résolutions IICA/JIA/Res.64, 65 et 67(III-0/85) relatives au système de rémunération.

**LISTE DES PARTICIPANTS**



**LISTE DES PARTICIPANTS****PAYS MEMBRES****ARGENTINE****Titulaire:**

Carlos Alfredo López Saubidet  
Presidente del INTA  
Rivadavia 1439  
Buenos Aires

**Suppléant:**

Hugo A. Juan  
Director General de Servicio Agrario  
Internacional  
Secretaría de Agricultura, Ganadería  
y Pesca  
Buenos Aires

**BARBADOS****Titulaire:**

Clifton Maynard  
Permanent Secretary  
Ministry of Agriculture, Food and  
Fisheries  
Graeme Hall, Christ Church  
Bridgetown

**BOLIVIE****Titulaire:**

Raúl Alfonso García Monroy  
Encargado de Negocios  
Embajada de Bolivia en México  
Campos Elíseos No. 169, Colonia Polanco  
México, D.F., México

**Suppléants:**

Mario Cuéllar Valenzuela  
 Ministro Consejero  
 Embajada de Bolivia en México  
 Campos Elíseos No. 169  
 Colonia Polanco  
 México, D.F.  
 México

Alfredo Harvery de Recacoechea  
 Consejero Económico  
 Embajada de Bolivia en México  
 Campos Elíseos No. 169  
 Colonia Polanco  
 México, D.F.  
 México

**BRASIL****Titulaire**

S.E. Geraldo Egidio Da Costa Cavalcanti  
 Embaixador Extraordinário e Plenipotenciário  
 do Brasil no México  
 Embaixada do Brasil  
 Av. Virreyes No. 155  
 Lomas de Chapultepec  
 Delegación Miguel Hidalgo  
 11000 México, D.F.  
 México

**Suppléant:**

Osvaldo Biato  
 Segundo Secretário  
 Chefe do Setor Econômico  
 Embaixada do Brasil  
 Av. Virreyes No. 155  
 Lomas de Chapultepec  
 Delegación Miguel Hidalgo  
 11000 México, D.F.  
 México

CANADA**Titulaire:**

John Wise, P.C., M.P.  
Minister of Agriculture  
Agriculture Canada  
Sir John Carling Building  
Ottawa, Ontario K1H 0C5

**Suppléants:**

S.E. Raymond Chrétien  
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire  
du Canada au Mexique  
Ambassade du Canada  
Schiller No. 529  
Colonia Polanco  
11570 México, D.F., México

Yvan Jacques  
Sous-Ministre adjoint  
Affaires Internationales  
Agriculture Canada  
Immeuble Sir John Carling  
Ottawa, Ontario K1H 0C5

Denis Pageau  
Directeur du Cabinet du Ministre de  
l'Agriculture  
Agriculture Canada  
Immeuble Sir John Carling  
Ottawa, Ontario K1H 0C5

Ken Harley  
Director, South America Relations Division  
Department of External Affairs  
Ottawa, K1A 0A6

Warren J. Major  
Director, Multilateral Affairs Division (IPB)  
Agriculture Canada  
Sir John Carling Building  
Ottawa, Ontario K1H 0C5

Gilles Gingras  
Premier secrétaire et observateur suppléant  
Mission permanente d'observation du Canada  
auprès de l'OEA  
2450 Massachusetts Ave., N.W.  
Washington, D.C. 20008, E.U.A.

John Donald  
Special Assistant to the Minister of Agriculture  
Agriculture Canada  
Sir John Carling Building  
Ottawa, Ontario K1H 0C5

Bernard Badani  
Conseiller agricole  
Ambassade du Canada au Mexique  
Schiller No. 529, Colonia Polanco  
11570 México, D.F., México

#### COLOMBIE

##### **Titulaire:**

Luis Guillermo Parra  
Ministro de Agricultura  
Ministerio de Agricultura  
Bogotá

##### **Suppléant:**

Carlos Gaviria Escalante  
Director de la Oficina Comercial  
Embajada de Colombia en México  
Río Lerma 196 Bis, Piso 4  
Colonia Cuauhtémoc  
06500 México, D.F., México

#### COSTA RICA

##### **Titulaire:**

Román Solera  
Director Ejecutivo de SEPSA  
Ministerio de Planificación  
San José

#### CHILI

##### **Titulaire:**

Felipe Ortiz Rojas  
Subdirector  
Oficina de Planificación Agrícola (ODEPA)  
Ministerio de Agricultura  
Calle Teatinos 40, 8o. Piso  
Santiago

EL SALVADOR**Titulaire.**

Atilio Ramírez Amaya  
Agregado  
Embajada de El Salvador en México  
Paseo de las Palmas 1930  
Colonia Lomas de Chapultepec  
México D.F., México

**Suppléant.**

Emanuel Salomé Zacarías  
Agregado Comercial  
Embajada de El Salvador en México  
Paseo de las Palmas 1930  
Colonia Lomas de Chapultepec  
México D.F., México

EQUATEUR**Titulaire.**

Ramiro Dávila Grijalva  
Encargado de Negocios  
Embajada de Ecuador en México  
Tennyson No. 212, Colonia Polanco  
11560 México, D.F., México

ETATS-UNIS**Titulaire.**

Alan Tracy  
Special Assistant to the President for  
Agriculture, Trade and Food Assistance  
The White House  
Washington, D.C.

**Suppléants.**

Joan Wallace-Dawkins  
Administrator  
Office of International Cooperation and  
Development (OICD)  
U.S. Department of Agriculture  
Washington, D.C. 20250

Max Witcher  
 Director  
 International Organizations Affairs  
 International Cooperation and Planning  
 Office of International Cooperation  
 and Development  
 U.S. Department of Agriculture  
 Washington, D.C. 20250

Leon Mears  
 Agricultural Counsellor  
 U.S. Embassy in México  
 Paseo de la Reforma 305  
 Delegación Cuauhtémoc  
 06500 México, D.F., México

Gordon Straub  
 Regional Office of Central American  
 Programs (ROCAP)  
 Agency for International Development  
 U.S. Embassy in Guatemala  
 Guatemala, Guatemala

#### GUATEMALA

##### **Titulaire:**

Alfonso Loarca  
 Viceministro de Ganadería  
 Ministerio de Agricultura, Ganadería  
 y Alimentación  
 Guatemala

#### HAITI

##### **Titulaire:**

Antoine Bernard  
 Ambassadeur extraordinaire et  
 plénipotentiaire d'Haiti au Mexique  
 Ambassade d'Haiti  
 Taine 229, 4o. Piso  
 Colonia Polanco  
 11560 México, D.F., México

**Suppléant.**

Héctor Demis  
 Ministre conseiller  
 Ambassade d'Haiti au Mexique  
 Taine 229, 4o. Piso, Colonia Polanco  
 11560 México, D.F., México

**HONDURAS****Titulaire:**

Rodrigo Castillo Aguilar  
 Ministro de Recursos Naturales  
 Ministerio de Recursos Naturales  
 Tegucigalpa

**Suppléants.**

S.E. José Ayas Zúñiga  
 Embajador Extraordinario y Plenipotenciario  
 de Honduras en México  
 Embajada de Honduras  
 Alfonso Reyes 220, Colonia Condesa  
 México, D.F., México

Enrique Airias Guillén  
 Director General de Agricultura  
 Ministerio de Recursos Naturales  
 Tegucigalpa

María Isabel García  
 Asistente del Ministro de Recursos  
 Naturales  
 Ministerio de Recursos Naturales  
 Tegucigalpa

**JAMAÏQUE****Titulaire.**

S.E. Louis Heron Boothe  
 Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary  
 of Jamaica in Mexico  
 Embassy of Jamaica  
 Calle Euken No. 32  
 México 5, D.F., México

MEXIQUE**Titulaire:**

Eduardo Pesqueira Olea  
Secretario de Agricultura y Recursos  
Hidráulicos  
Secretaría de Agricultura y Recursos  
Hidráulicos  
México, D.F.

**Suppléants:**

Manuel Rafael Villa Issa  
Subsecretario de Desarrollo y Fomento  
Agropecuario y Forestal  
Secretaría de Agricultura y Recursos  
Hidráulicos  
México, D.F.

Carlos Vidali Carbajal  
Director General de Asuntos Internacionales  
Secretaría de Agricultura y Recursos  
Hidráulicos  
México, D.F.

**Asesores:**

Leandro Arellano Reséndiz  
Subdirector General de Relaciones  
Económicas Multilaterales  
Secretaría de Relaciones Exteriores  
Homero 213, Piso 9, Colonia Polanco  
México, D.F.

Víctor Manuel del Angel  
Director de Cooperación Internacional  
Secretaría de Agricultura y Recursos  
Hidráulicos  
México, D.F.

Jorge Duhalt Villar  
Subdirector General de Negociaciones  
Comerciales y Procesos  
Secretaría de Relaciones Exteriores  
Homero 213, Piso 9, Colonia Polanco  
México, D.F.

**Alfonso Ayala**  
Consejero Regional Agropecuario y Forestal  
para América del Norte  
1735 I Street 518  
Washington, D.C. 20006  
E.U.A.

**Rafael Florúy**  
Consejero Regional Agropecuario y Forestal  
para América del Sur  
Esmeralda 715, 4o. Piso  
1007 Buenos Aires, Argentina

**Angel Omar Flores**  
Consejero Regional Agropecuario y Forestal  
para América Central  
Embajada de México en Costa Rica  
Apartado 10.107  
San José, Costa Rica

**Rosamaría Villarelo Reza**  
Secretario Técnico del Director General  
de Asuntos Internacionales  
Secretaría de Agricultura y Recursos  
Hidráulicos  
México, D.F.

**Guadalupe Belloc Ybarra**  
Subdirectora de Organismos Regionales  
y Autónomos  
Secretaría de Agricultura y Recursos  
Hidráulicos  
México, D.F.

**Evangelina Beltrán Pimienta**  
Jefe del Departamento de Organismos  
Regionales  
Secretaría de Agricultura y Recursos  
Hidráulicos  
México, D.F.

**María Guadalupe Zapata González**  
Analista  
Departamento de Organismos Regionales  
y Procesos de Integración  
Secretaría de Relaciones Exteriores  
Homero 213, Piso 9  
Colonia Polanco  
México, D.F.

NICARAGUA**Titulaire:**

Eduardo Holmann  
 Viceministro de Desarrollo  
 Agropecuario y Reforma Agraria  
 Ministerio de Desarrollo Agropecuario  
 y Reforma Agraria  
 Managua

**Suppléant:**

Adolfo Ubilla  
 Encargado de Negocios  
 Embajada de Nicaragua en México  
 Ahumada Villagrán 36  
 Colonia Virreyes  
 México, D.F.  
 México

PANAMA**Titulaire:**

S.E. Emilia Arosemena Vallarino  
 Embajadora Extraordinaria y Plenipotenciaria  
 de Panamá en México  
 Embajada de Panamá  
 Campos Elíseos 111-1 (Polanco)  
 Delegación Miguel Hidalgo  
 11560 México, D.F.  
 México

**Suppléant:**

Blanca Barrera  
 Agregada para Asuntos Comerciales  
 Embajada de Panamá  
 Campos Elíseos 111-1 (Polanco)  
 Delegación Miguel Hidalgo  
 11560 México, D.F.  
 México

PARAGUAY**Titulaires:**

S.E. Raúl Gómez Núñez  
Embajador Extraordinario y Plenipotenciario  
de Paraguay en México  
Embajada de Paraguay  
Av. Taine 713, Chapultepec  
Delegación Miguel Hidalgo  
11580 México, D.F., México

**Suppléants:**

Oscar Llanes Torres  
Primer Secretario  
Embajada de Paraguay  
Av. Taine 713, Chapultepec  
Delegación Miguel Hidalgo  
11580 México, D.F., México

PEROU**Titulaire:**

Remigio Morales Bermúdez  
Ministro de Agricultura  
Ministerio de Agricultura  
Lima

**Suppléants:**

Benjamín Ruíz Sobero  
Ministro en la Embajada de Perú en México  
Avenida de las Palmas 2030  
Lomas de Chapultepec  
México, D.F., México

Guillermo Burga  
Director Ejecutivo del Proyecto de Planificación  
Agrícola y Desarrollo Institucional  
Ministerio de Agricultura  
Lima

Carlos Pomareda  
Co-Líder del Programa Nacional de Agroeconomía  
Instituto Nacional de Investigación y Promoción  
Agropecuaria (INIPA)  
Lima

REPUBLIQUE DOMINICAINE**Titulaire.**

Luis Ernesto Pérez Cueva  
 Subsecretario de Estado de Planificación  
 Sectorial Agropecuaria  
 Secretaría de Estado de Agricultura  
 Santo Domingo

SAINTE-LUCIE**Titulaire.**

Ira D'Auvergne  
 Minister of Agriculture, Lands, Fisheries,  
 Labour and Cooperatives  
 Ministry of Agriculture, Lands, Fisheries,  
 Labour and Cooperatives  
 Manoel Street, Castries

SURINAME**Titulaire:**

Harvey Harold Naarendorp  
 Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary  
 of Suriname in México  
 Embassy of Suriname  
 Cicerón 609  
 11560 México, D.F., México

**Suppléant.**

Frederik L. Boekstaaf  
 First Secretary  
 Embassy of Suriname  
 Cicerón 609  
 11560 México, D.F., México

URUGUAY**Titulaire:**

Pedro Bonino Garmendia  
 Ministro de Ganadería, Agricultura y Pesca  
 Ministerio de Ganadería, Agricultura y Pesca  
 Montevideo

**Suppléants:**

Pedro Olmos  
Subdirector General  
Ministerio de Ganadería, Agricultura  
y Pesca  
Montevideo

Julio Moreira  
Consejero  
Embajada de Uruguay en México  
Hegel No. 149  
Delegación Miguel Hidalgo  
11560 México, D.F.  
México

**VENEZUELA****Titulaire:**

Felipe Gómez Alvarez  
Ministro de Agricultura y Cría  
Ministerio de Agricultura y Cría  
Caracas

**Suppléants**

Martín Ramírez Blanco  
Presidente del Fondo de Crédito  
Agropecuario  
Ministerio de Agricultura y Cría  
Caracas

Aída Núñez Rausseo  
Jefe  
Oficina de Relaciones Internacionales  
Ministerio de Agricultura y Cría  
Caracas

OBSERVATEURS PERMANENTSALLEMAGNE

Johann Wenzel  
Consejero Económico y Comercial  
Embajada de Alemania en México  
Lord Byron 73  
11560 México, D.F.  
México

CORÉE

Whan Bok Cho  
Primer Secretario y Cónsul  
López Aramendariz 110  
Colonia Lomas de Ayarco  
México, D.F.  
México

EGIPTE

S.E. Aziz Seif El Nasr  
Embajador Extraordinario y Plenipotenciario  
de Egipto en México  
Embajada de Egipto  
Alejandro Dumas 131  
11560 México, D.F.  
México

Mamdouh Chafie  
Primer Secretario  
Embajada de Egipto en México  
Alejandro Dumas 131  
11560 México, D.F.  
México

ESPAGNE

Vicente González  
Jefe Misión Técnica (ICI)  
Embajada de España en Costa Rica  
Apartado 10.150  
San José, Costa Rica

María Jesús Figa  
Secretario  
Embajada de España en México  
General Ignacio Zaragoza, No. 4  
Lomas Hipódromo  
México, D.F.  
México

FRANCE

Luc Rigouzzo  
Conseiller agricole  
Ambassade de France au Mexique  
Havre 15  
México, D.F.  
México

Vanderk-Hoven  
Premier Secrétaire  
Ambassade de France au Mexique  
Havre 15  
México, D.F.  
México

ISRAEL

Arie Lev  
Consejero Económico  
Embajada de Israel en México  
Sierra Madre 215  
México, D.F.  
México

ITALIE

Sergio Latella  
Primer Consejero  
Embajada de Italia en México  
Palmas 1994  
México, D.F.  
México

Rossana Scossa  
Agregado Comercial  
Embajada de Italia en México  
Palmas 1994  
México, D.F.  
México

PAYS-BAS

Adrián Bovee  
Consejero Agrícola  
Embajada de Holanda en México  
Montes Urales Sur, 635, Lomas de Chapultepec  
México, D.F.  
México

PORTUGAL

S.E. Francisco Knopfli  
Embaixador Extraordinário e Plenipotenciário  
de Portugal no México  
Embaxada de Portugal  
Paseo de las Palmas 765-202  
Lomas de Chapultepec  
México, D.F.  
México

Augusto Peixoto  
Primeiro Secretário  
Embaxada de Portugal  
Paseo de las Palmas 765-202  
Lomas de Chapultepec  
México, D.F.  
México

ORGANISMES DU SYSTEME INTERAMERICAINORGANIZATION DES ETATS AMERICAINS

José Félix Palma  
Director  
Oficina de la Secretaría General de la OEA  
Shakespeare 30, Colonia Anzures  
11590 México, D.F., México

BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

José Soto Angli  
Jefe de la Sección de Comercialización Agrícola  
Banco Interamericano de Desarrollo  
808 17th St., N.W.  
Washington, D.C., 20577  
E.U.A.

COMMISSION INTERAMERICAIN DES FEMMES

María Lavelle Urbina  
Delegada Titulaire en México ante la  
Comisión Interamericana de Mujeres  
Cuvier 45, esquina con Thiers, Colonia Polanco  
México, D.F., México

INSTITUTO INDIGENISTA INTERAMERICANO

Oscar Arze Quintanilla  
Director  
Av. Insurgentes Sur 1690  
Col. Florida  
Delegación Alvaro Obregón  
01030 México, D.F., México

INSTITUT INTERAMERICAIN DE L'ENFANCE

Leobardo Ruiz Pérez  
 Director del Sistema Nacional para el  
 Desarrollo Integral de la Familia (DIF)  
 y Representante de México ante el IIM  
 E. Zapata 340  
 03320 México, D.F.  
 México

Elba Durán Vidaurri  
 Directora de Asistencia Alimentaria  
 Instituto Interamericano del Niño (DIF)  
 E. Zapata 340  
 03320 México, D.F.  
 México

INSTITUT PANAMERICAIN DE GEOGRAPHIE ET D'HISTOIRE

José M. Ianza Valle  
 Asistente del Secretario General  
 Ex-Arzoobispado 29  
 Col. Observatorio  
 11860 México, D.F.  
 México

OPS

Pablo Isaza Nieto  
 Representante de la OPS en México  
 Homero 418  
 Colonia Chapultepec Morales  
 11570 México, D.F.  
 México

José Germán Rodríguez  
 Asesor de Salud Pública Veterinaria y  
 Salud Animal para México  
 Homero 418  
 Colonia Chapultepec Morales  
 11570 México, D.F.  
 México

OBSERVATEURS D'ORGANISMESFAO

Rodrigo Duarte Torres  
Representante en México de la Organización  
de las Naciones Unidas para la Agricultura  
y la Alimentación  
Cerro Mayka 115  
Colonia Lomas de Chapultepec  
11000 México, D.F., México

CEPAL

Cassio Luiselli  
Director Adjunto  
Comisión Económica para América Latina  
y el Caribe  
Presidente Masaryk 29  
Colonia Chapultepec Morales  
11570 México, D.F., México

Oscar Zamora  
Oficial de Asuntos Económicos  
de la Sección Agrícola  
Subsede de la CEPAL en México  
Presidente Masaryk 29  
Colonia Chapultepec Morales  
11570 México, D.F., México

PNUD

Gustavo Silva Aranda  
Representante Residente del PNUD  
y Coordinador del Sistema de las Naciones Unidas  
Masaryk 29, Colonia Chapultepec Morales  
11570 México, D.F., México

Derek Roche  
Oficial de Programación  
Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo  
Masaryk 29, Colonia Chapultepec Morales  
11570 México, D.F., México

ALIDE

José Antonio Esparza León  
Subdirector Técnico de Evaluación de Proyectos  
de Asistencia del FIRA  
Banco de México  
Insurgentes Sur 2375  
México, D.F., México

BCIE

Patricio Román Rueda  
Gerencia de Promoción y Estudios  
Banco Centroamericano de Integración  
Económica  
Apartado Postal 772  
Tegucigalpa, Honduras

CARDI

Samuel A. Tross  
Director of Administration and Finance  
Caribbean Agricultural Research and  
Development Institute  
St. Augustine Campus  
University of the West Indies  
St. Augustine, Trinidad and Tobago

CATIE

Rodrigo Tarté  
Director  
Centro Agronómico Tropical de Investigación  
y Enseñanza  
Turrialba, Costa Rica

José Luis Parisí  
Jefe del Departamento de Estudios de  
Posgrado y Capacitación  
Centro Agronómico Tropical de Investigación  
y Enseñanza  
Turrialba, Costa Rica

Donald McArthur  
Director Financiero  
Centro Agronómico Tropical de Investigación  
y Enseñanza  
Turrialba, Costa Rica

CIMMYT

Gregorio Martínez Valdés  
Relaciones Interinstitucionales  
Apartado Postal 6-641  
Colonia Juárez  
06600 México, D.F., México

Juan Carlos Martínez  
Responsable del Programa Regional  
de Economía para Centroamérica y el Caribe  
Apartado Postal 6-641  
Colonia Juárez  
06600 México, D.F., México

IDIC

Roger A. Roberge  
Directeur adjoint  
Institut de développement international  
et de coopération  
Université d'Ottawa  
50 Rue du Collège  
Ottawa, Ontario, K1N 6N5

OIRSA

Rafael García Besné  
Director Ejecutivo  
Organismo Internacional Regional de  
Sanidad Agropecuaria  
Apartado Postal (01) 61  
San Salvador, El Salvador

Roberto Rivera  
Representante en México  
Organismo Internacional Regional  
de Sanidad Agropecuaria  
Hegel 713, Polanco  
México, D.F., México

SELA

Rubén García Liaguno  
Director Alterno de Cooperación  
Regional  
Secretaría Permanente del Sistema  
Económico Latinoamericano  
Apartado Postal 17035, El Conde  
Caracas, Venezuela

SIECA

Manuel Martínez y Martínez  
Director del Departamento Agrícola  
Secretaría Permanente del Tratado General  
de Integración Económica Centroamericana  
Apdo. Postal 1237  
Guatemala, Guatemala

DIRECTEURS HONORAIRES DE L'IICA

José Emilio G. Araujo  
Rua Antonio Basilio, 450 - Apto. 801  
20511 Rio de Janeiro, RJ  
Brasil

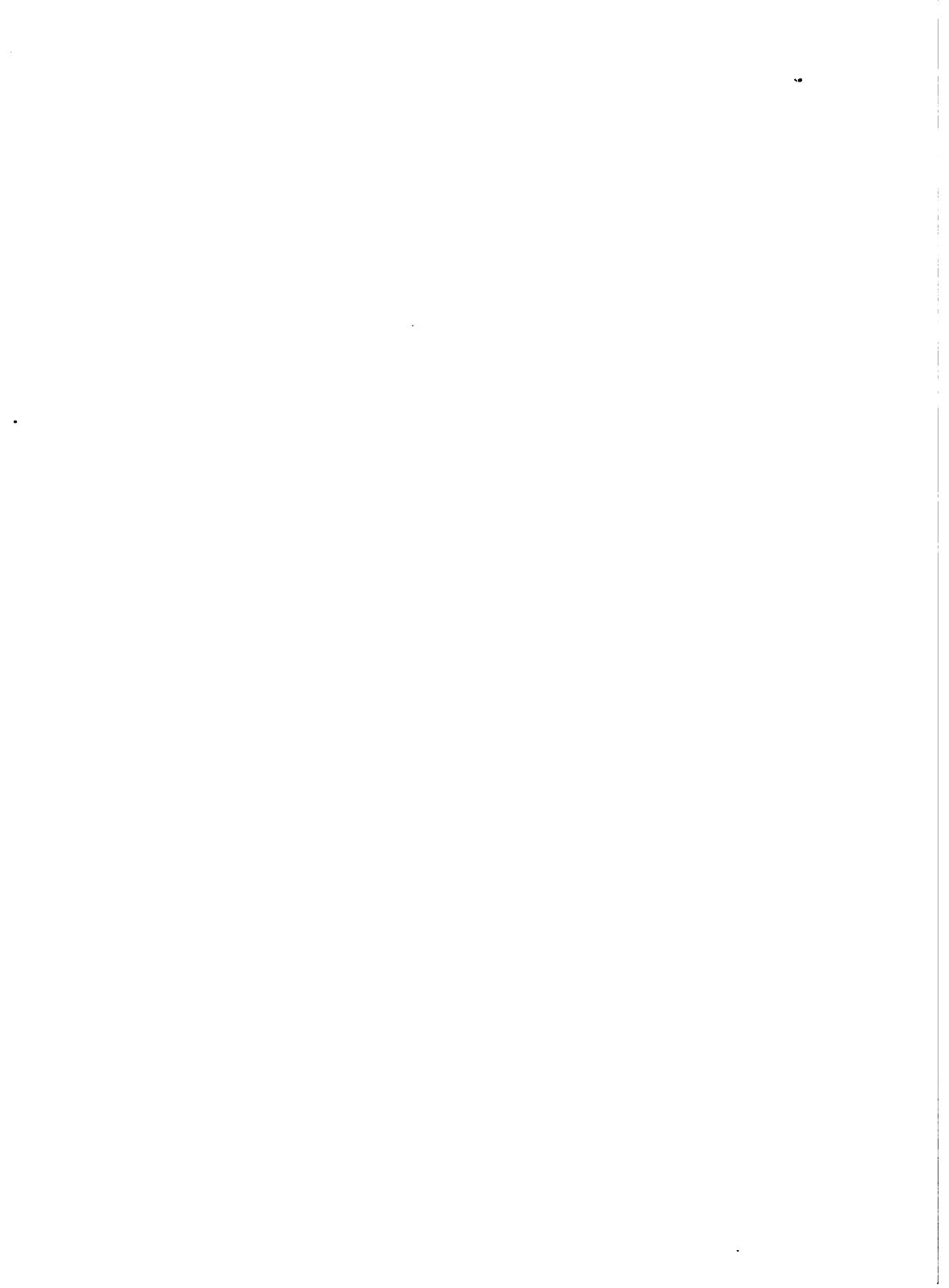
Carlos Madrid  
Apartado 858  
Alajuela, Costa Rica

FONCTIONNAIRES DE L'IICA

|                           |   |
|---------------------------|---|
| Martín E. Piñeiro         | Directeur général   |
| L. Harlan Davis           | Sous-directeur général  |
| Alfredo Alonso            | Conseiller du Directeur général                                     |
| William Berenson          | Conseiller juridique  |
| Diego Londoño             | Directeur de la programmation et de l'évaluation                    |
| Rodolfo Martínez Ferraté  | Directeur des opérations de la zone centrale                        |
| Juan Montero              | Président de l'Association du personnel                             |
| Luis A. Montoya           | Directeur des opérations de la zone andine                          |
| Harry Mussman             | Directeur du Programme de santé animale et végétale                 |
| J. André Ouellette        | Directeur pour la coordination des affaires institutionnelles       |
| Reginald Pierre           | Directeur des opérations de la Région caraïbe                       |
| Rodolfo Quirós Guardia    | Directeur du Programme de commercialisation et d'industrie agricole |
| Eduardo I. Salvadó        | Directeur du Bureau de l'IICA au Mexique                            |
| Paul Sisk                 | Directeur des finances  |
| Fernando Suárez de Castro | Conseiller du Directeur général                                     |
| Eduardo Trigo             | Directeur du Programme de création et de transfert de technologie   |
| Arnaldo Veras             | Directeur des opérations de la zone sud                             |
| Jorge Werthein            | Directeur des opérations publiques                                  |



**LISTE DES FONCTIONNAIRES DE LA REUNION**



## FONCTIONNAIRES DE LA REUNION

|  |  |
|--|--|
| Directeur général  | Martin E. Pifeiro                                  |
| Secrétaire Technique   | J. André Ouellette                                 |
| Secrétaire du Secrétariat Technique  | María Luz Díaz-Marta                               |
| Secrétaire des délégués  | Rosa Ma. Arias<br>Teresa Hurtado                   |
| Conseiller juridique   | William Berenson                                   |
| Rédactrices des procès-verbaux   | Susana Ialli<br>Deborah Cheifetz                   |
| Coordonnateur du ministère de l'Agriculture<br>et des Ressources hydrauliques du Mexique | Carlos Vidali                                      |
| Chef du service linguistique   | Elizabeth M. Lewis                                 |
| Traduction et édition  |  |
| Anglais  | Adrián Sotela<br>Maurice Harrah<br>Kenneth Johnson |
| Espagnol   | Alejandra Campbell<br>Nuria Parés<br>Katy Torre    |
| Portugais  | Marilia Alvarez<br>Zita Pessoa<br>Dorival Moreira  |
| Français   | Henri Dumas<br>Jean Marcotte<br>Margaret Butler    |

**Interprétation****Anglais**

Anita Kaufman  
Alejandro Barbajosa  
Gloria Alcántara

**Espagnol**

Marjorie Buerghenthal  
Alma Rosa Tovar  
Salomé Abud

**Portugais**

María Helena Oliveros  
Vera Andrade  
Luis Fernando Weraeck

**Français**

Marisse Sans P.  
Annie Henchoz  
Danielle Wolfowitz

**Chefs du service des documents**

Roxana Montero  
Elizabeth Rodríguez

**Photocopie et garçons de course**

Mauricio Ballón  
Alfredo Méndez  
Fidel Méndez  
Alfredo Mercado  
Francisco Merlos  
Alejandro Rodríguez

**Inscription, distribution de documents et services d'accueil**

Aiza Vargas  
Ma. Elena González

Guadalupe Chapela  
Enrique Dávila  
Marcela González  
José de Jesús Mariscal  
Elizabeth Murillo  
Hilda Murillo  
Mélida Quintanilla  
Arturo Sarukhan  
Isabela Zozoaga

**Dactylographie et correction d'épreuves**

Alba Muñoz  
Maritza Chavarría

Angélica Barba  
Diana C. Beber  
Elsa Dávila  
Betsaida Díaz  
Eliana Díaz  
Rocío Eguiluz  
Patricia Fernández

Elena M. U. de Flores  
 Maryse Hilde  
 María del Carmen León  
 Flor Ma. Loaiza  
 María Lourdes Martínez  
 Marie A. Michel  
 Marie Jeanne Moreno Romero  
 Verónica Ocampo  
 Beatriz Ortiz  
 Gabriela Quiroz  
 Rosa S. Ramírez  
 Clotilde Rodríguez  
 Graciela Salazar  
 Elia Villanueva  
 Georgina Valadez  
 André E. Vieillard

**Impression des documents**

Edith Torres  
 Guiselle Madrigal  
 Justo Martínez

**Equipe de traitement de textes**

Lourdes Cruz Trinidad  
 Eduardo Rodríguez Ramos  
 Blanca Jiménez Santillán  
 Patricia García Roustant  
 Ana Carolina Ruíz  
 Maricela Cortés Rivera  
 Claudia Paredes Alarcón  
 Lourdes Espíndola Guerrero  
 Sonia Godínez Hernández

**Appui logistique du Bureau de l'IICA  
 à Mexico**

Alicia Mina  
 Roberto Oliver  
 Bertha Hernández  
 Carmen Chamorro  
 Georgina González  
 Angel Mejía  
 Pedro Reyes

**Appui logistique du ministère de  
 l'agriculture et des Ressources  
 hydrauliques  
 Coordonnateurs généraux**

Arturo Ornelas Patiño  
 Emilio Alberola  
 Verónica Pérez Ochoa  
 Reynaldo Péreznegrón P.  
 Maricela Ramos Peña  
 Ma. Eugenia Valenzuela  
 Alicia Escalante Cid  
 Ignacio Verduzco  
 Ubaldo Hernández V.

**Coordination des Relations  
publiques**

Margarita Vallarino F.  
Judith Heredia Mendoza  
Montserrat Ascencio U.  
Francisco Javier Licón A.  
María E. Sierra Valdés  
Antonio Ortíz Ferreira  
Joel López Salinas  
Lourdes Burunat García  
Alma Barroso Suárez  
Olga Peralta Loza  
Margarita Pratt Munguía  
Ofelia M. Jacobi R.  
Roxana Munguía Aguilar  
Ana María Luna Pérez  
Virginia Aucedá Vidal  
Blanca Mendiburu Rabadan  
Guadalupe Cabarga Garriga  
Consuelo González Flores  
Alejandro Lafuente Torres  
Armando Gelo Chavarría

**Coordination de Transports**

Raúl Cancino Funes  
Mario Hernández Milian  
Carlos Reyes Retana  
Juan David Padilla R.  
Eduardo Gutiérrez Vargas  
Armando Aguilar González  
Armando Chávez  
Ricardo Romo Vivar León  
Federico Rafael Ramírez  
Francisco Aguillar López  
Roberto González Cano

**Appui logistique du ministère des  
Affaires étrangères**

Francisco Cornejo  
Jacqueline Zetina  
María Teresa Albarrán  
Sergio Ugalde  
María del R. Valderrama  
Laura Cortés

**Voyages**

Paulina Almada

**Bureau de change**

Rafael Gómez  
Edith González  
Sonia González  
Lourdes Guillén  
Ramón Hernández  
Gabriel Moreno

Equipe d'interprétation et  
d'enregistrement

Service du courrier

Service des communications

Huissiers

Maintenance

Presse IICA

Cameraman

Presse Mexique

Manuel Jasso  
Guillermo Mendieta

Artemiza Candedo  
Isaías Negrete  
María de Jesús Rocha

Ma. Aurora Aguilar  
Marcela Bermúdez  
Marcela González  
Beatriz Monroy  
Juan L. Martínez

Alberto Lozada  
José Aquillón  
Guillermo Valdéz  
Cirilo Romero  
Raúl Tagle  
Alberto Bautista  
Vicente Rojas  
Guadalupe Hernández  
Micaela Rosete

Tomás Ciriaco

Miguel Martí

Eduardo Solano

Héctor Gordoá



**LISTE DES DOCUMENTS**



## LISTE DE DOCUMENTS

|                      |  |
|----------------------|--|
| IICA/JIA/Doc.116(86) | Programme de travail provisoire  |
| IICA/JIA/Doc.117(86) | Plan à moyen terme 1987-1991   |
| IICA/JIA/Doc.118(86) | Rajustement du programme-budget<br>1987  |
| IICA/JIA/Doc.119(86) | Rapport sur les postes de<br>confiance et proposition de<br>modification du Règlement intérieur de la<br>Direction générale et du Règlement<br>du personnel                              |
| IICA/JIA/Doc.120(86) | Proposition de modifications à<br>apporter au Contrat intervenu<br>entre le Costa Rica et l'IICA,<br>relatif au Centre agronomique<br>tropical de recherche et<br>d'enseignement (CATIE) |
| IICA/JIA/Doc.121(86) | Rapport sur les conférences<br>interaméricaines de l'agriculture   |
| IICA/JIA/Doc.122(86) | Rapport sur le degré d'exécution<br>des résolutions de la troisième<br>réunion ordinaire du Conseil<br>interaméricain de l'agriculture   |
| IICA/JIA/Doc.123(86) | Rapport financier et Rapport des<br>vérificateurs externes   |
| IICA/JIA/Doc.124(86) | Commentaires du Directeur général<br>sur le Rapport des vérificateurs<br>externes  |
| IICA/JIA/Doc.125(86) | Allocation de ressources pour<br>prêter une assistance technique en<br>cas de problèmes urgents et<br>d'opérations d'urgence   |
| IICA/JIA/Doc.126(86) | Titre de fonctionnaire honoraire à:<br>M. José Irineu Cabral, M. Roy A.<br>Clifford, M. José Alberto Torres  |

Sans numéro

Rapport de la sixième réunion  
ordinaire du Comité exécutif  
(Serie des documents officiels n°  
33)

Sans numéro

Rapport annuel 1985

## **APPENDICES**



DISCOURS DE M. PEDRO BONINO GARMENDIA PRONONCE A LA CEREMONIE  
D'OUVERTURE DE LA TROISIEME REUNION EXTRAORDINAIRE  
DU CONSEIL INTERAMERICAIN DE L'AGRICULTURE  
MEXICO, LE 27 OCTOBRE 1986

Votre Excellence Monsieur le Président des Etats-Unis du Mexique ;  
Votre Excellence Monsieur le Ministre de l'Agriculture et des Ressources  
hydrauliques ; Monsieur le Directeur de l'Institut interaméricain de  
coopération pour l'agriculture ; Mesdames et Messieurs les délégués ;

Mesdames et Messieurs,

C'est avec une joie toute personnelle que je souhaite à tous les  
représentants des pays membres la plus chaleureuse bienvenue à cette troisième  
réunion extraordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture, qui a été  
convoquée par l'unanimité de ses membres à la dernière réunion ordinaire tenue  
dans mon pays, l'Uruguay.

Pour nous, qui avons eu l'honneur d'être le siège de cette dernière réunion,  
c'est une grande satisfaction de voir que cette convocation s'est matérialisée  
et de pouvoir exprimer, depuis le fauteuil, toute ma reconnaissance au  
gouvernement du Mexique pour les efforts déployés dans la préparation et  
l'organisation de cette réunion. L'hospitalité et les attentions qui nous ont  
été dispensées depuis notre arrivée dans ce pays de légende et de beauté  
nous permettent d'augurer que nos travaux seront couronnés d'un franc succès.

Les problèmes de l'agriculture sur ce continent et les activités de  
l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture accapareront notre  
attention pendant ces journées.

En ce qui concerne la situation de l'agriculture, de nouveaux événements  
ont eu lieu depuis un an, qui marqueront de leur empreinte notre perspective  
à long terme.

Les effets de l'endettement extérieur qui ont limité les possibilités  
d'investissement et de développement dans le domaine de l'agriculture, ont été  
aggravés par l'apparition de nouvelles formes de protectionnisme et de  
subventions aux exportations agricoles de la part des pays développés.

Les conséquences en ont été néfastes pour les pays de la région, quant à  
leur répercussion sur les prix agricoles et à la baisse consécutive des revenus  
provenant des exportations.

Au cours de 1986, la chute des prix des céréales s'est située entre 25 %  
et 35 % par rapport à l'an dernier et pour les oléagineux la baisse a été encore  
plus vertigineuse.

Ce contexte qu'assombrit encore la baisse des prix des matières premières et des minerais, a eu d'importantes répercussions dans notre région et il devient un obstacle additionnel aux efforts de modernisation et de progrès technologique dans les secteurs agricoles.

Malgré ces difficultés, nous n'avons pas cherché à limiter notre action : le développement et la modernisation de l'agriculture constituent toujours le potentiel le plus important de notre développement socio-économique.

Les producteurs de nos pays ont un rôle clé à jouer dans ce développement, leur fonction de dynamisation doit être stimulée, à condition de leur fournir les moyens nécessaires pour améliorer leur production, par l'investissement et l'adoption de nouvelles techniques qui conjuguèrent leurs effets pour élever le niveau de vie de la population rurale et assurer le bien-être de la société dans son ensemble.

J'estime opportun de rappeler les mots de notre Directeur, M. Martín Piñeiro, qui disait récemment : "les avantages comparatifs et, par conséquent, la possibilité d'intervenir sur les marchés internationaux, autrefois définis par les ressources naturelles des pays, sont aujourd'hui déterminés dans une bien plus large mesure par le niveau d'innovation technologique".

La résolution des crises alimentaires a mérité, ces derniers mois, une attention spéciale de la part des gouvernements de la région. La déclaration conjointe faite en février dernier par les présidents de la République argentine et de mon pays, lançant l'idée d'un traité d'assistance régionale pour faire face aux Etats d'urgence d'ordre alimentaire, a été appuyée par de nombreux pays de l'Amérique latine et de la Région caraïbe, de sorte qu'il va pouvoir se réaliser sous peu. De même l'action coordonnée et solidaire dans la région a permis de réaliser d'importants progrès dans les forums internationaux. L'inclusion de l'agriculture dans la ronde de négociation du GATT, qui commence cette semaine à Genève, a été le résultat de la volonté politique unifiée des pays exportateurs de produits agricoles.

Plusieurs pays de la région ont joué un rôle clé pour atteindre cet objectif, ce qui nous ouvre de nouvelles perspectives pour affronter les distorsions qui existent dans le commerce international.

Dans ce contexte, il appartient à l'IICA, en tant qu'institution chef de file pour la coopération et le développement agricole dans la région, d'assumer un rôle prépondérant. Nous voyons, avec satisfaction, les efforts déployés depuis un an par son Directeur général et ses spécialistes ; nous voyons que par une analyse approfondie et réfléchie de la réalité de la région, il faut élaborer un ensemble de propositions qui seront soumises à la considération de cette réunion.

La proposition concernant le Plan à moyen terme 1987-1991, adoptée par la sixième réunion du Comité exécutif de l'Institut, sera, n'en doutons pas, le sujet le plus important de nos débats.

Son élaboration est l'aboutissement d'un processus mis en marche par le Groupe d'experts qui a accompli sa tâche entre février et mars 1986. L'évaluation des activités et les recommandations faites ont fourni les éléments de base qui ont permis à la Direction générale de faire les consultations et les études nécessaires à la formulation définitive du Plan. Je tiens donc, en cette occasion, à exprimer publiquement ma reconnaissance au Groupe d'experts et au Directeur général qui ont rempli à la perfection le mandat que leur avait confié le Conseil interaméricain de l'agriculture.

Je ne vais pas m'attarder sur chacun des aspects du Plan à moyen terme, qui seront examinés plus tard, mais je crois qu'il convient de souligner dès maintenant, la qualité et la profondeur de l'approche, qui ouvre de nouvelles perspectives pour les activités de l'Institut et pour une approche pragmatique des problèmes agricoles de la région dans les années à venir.

Renforcer le développement du secteur agricole en tant que source de croissance économique, pousser plus avant la modernisation et améliorer l'efficacité du secteur agricole, avancer sur la voie de l'intégration régionale, tels sont les objectifs du Plan, qui résumant en une synthèse harmonieuse les aspirations des peuples et des gouvernements de la région.

Nous ne devons pas oublier d'autres questions de grande importance dans le programme de cette troisième réunion extraordinaire, comme les modifications à apporter au contrat du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE), l'initiative examinée par le Comité exécutif concernant l'allocation de ressources en vue de l'assistance technique en cas de problèmes urgents et d'opérations d'urgence, ainsi que le rajustement du programme de 1987, qui permettront la mise en oeuvre rapide du Plan à moyen terme.

En résumé, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, nous avons un vaste programme devant nous, qui exigera de nous un effort soutenu si nous voulons obtenir les résultats auxquels tous aspirent pour assurer le succès de cette réunion. Nous sommes convaincus que les résultats seront fructueux pour nos peuples, qu'ils permettront une rénovation effective de l'IICA en faisant de lui un organisme bien rodé et efficace, capable de résoudre les graves problèmes agricoles du monde d'aujourd'hui et des années à venir.

Je ne voudrais pas terminer ces quelques mots de bienvenue sans faire allusion à cette volonté politique d'intégration qui, jour après jour, se fait plus forte dans notre Amérique. Intégration culturelle, et technologique commerciale.

Je vous en conjure, ce mandat qui vient du plus profond de notre histoire commune préside, avec moi, aujourd'hui à nos séances.

Je tiens enfin à réitérer l'expression de notre reconnaissance envers le peuple et le gouvernement du Mexique, qui a assumé la responsabilité d'organiser cette réunion avec dévouement et dans un authentique esprit américaniste.

Je vous remercie.

DISCOURS DU DIRECTEUR GENERAL DE L'IICA, M. MARTIN E. PINHEIRO, PRONONCE  
A LA CEREMONIE D'OUVERTURE DE LA TROISIEME REUNION EXTRAORDINAIRE  
DU CONSEIL INTERAMERICAIN DE L'AGRICULTURE,  
MEXICO, LE 27 OCTOBRE 1986

Votre Excellence Monsieur le Président de la République, Miguel de la Madrid Hurtado ; Votre Excellence Monsieur le Ministre de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques, Eduardo Pesqueira ; Monsieur le Président de la troisième réunion extraordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture, Bonino Garmendia ; Mesdames et Messieurs les ministres et chefs de délégation, Mesdames et Messieurs les délégués de pays et organismes observateurs

Mesdames et Messieurs,

Une fois encore, le Conseil interaméricain de l'agriculture, autorité suprême de l'IICA, se réunit pour délibérer sur des questions de grande importance pour notre institution.

Qu'il me soit donc permis, tout d'abord, de rendre un hommage de respect, d'admiration et de reconnaissance au Mexique, le pays qui nous accueille aujourd'hui avec une généreuse hospitalité, avec toute sa tradition d'adhésion aux principes et aux valeurs des organismes multilatéraux.

Récemment, son Excellence le Président de la République, Monsieur Miguel de la Madrid Hurtado, dans son quatrième rapport de gouvernement, mettait l'accent sur l'importance des forums multilatéraux pour la solution des conflits de caractère international et le renforcement de la coopération entre les nations. La présence ici de Monsieur le Président de la République et d'autres hauts dignitaires réaffirme cette idée et montre clairement toute l'importance que donne le Mexique à son agriculture et au rôle de l'IICA, en tant qu'instrument et manifestation de la collaboration entre les pays de cet hémisphère.

Je désire remercier tout particulièrement le Président de la République de nous honorer de sa présence en cette séance inaugurale, et les éminentes délégations qui par leur participation, manifestent l'intérêt et l'appui que les pays membres portent à notre institution.

Je désire également dire un merci spécial à El Salvador, qui traverse des moments difficiles, et de lui exprimer notre solidarité et notre appui.

Il y a un an, à Montevideo, au moment d'être élu Directeur général de l'IICA, j'ai signalé les graves difficultés économiques auxquelles doivent faire face actuellement nos pays, difficultés qui découlent de la lente croissance de l'économie internationale, de l'instabilité monétaire, de la dette extérieure de l'Amérique latine et plus récemment, de la détérioration considérable des marchés internationaux de la production primaire.

Cette situation de l'économie internationale montre qu'il nous faut de nouvelles stratégies comportant des actions conjointes de nos pays et qu'il nous faut, par conséquent, réviser les objectifs prioritaires et les styles de travail des organismes internationaux.

La situation où se trouve le secteur agricole de nos pays a, croyons-nous, deux causes principales. D'une part, le service de la dette extérieure et la lenteur de la croissance de l'économie mondiale ont eu comme conséquence une diminution de la capacité d'épargne et d'investissement. Cela signifie que nos pays ont de plus en plus de difficultés à investir suffisamment de capitaux pour assurer le développement du secteur agricole et le bien-être de la collectivité rurale.

Une deuxième cause, d'origine plus récente et donc moins étudiée, concerne les changements intervenus dans le commerce international de produits agricoles. La demande internationale pour certains produits importants pour notre région a baissé, provoquant ainsi des baisses de prix. Dans le cas du blé et du sucre, par exemple, la baisse des prix est similaire par son amplitude à celle qu'a connue le pétrole. Il est important de signaler que, certes si ce phénomène peut profiter aux pays importateurs d'aliments, il signifie, même pour ces pays, un appauvrissement de l'agriculture et de la population rurale.

La baisse des prix internationaux de la production primaire a trois causes principales. Premièrement, l'expansion de l'offre de nombre de pays en développement de l'Amérique latine et du continent asiatique et de quelques pays industrialisés. L'élément central de cette expansion a été l'innovation technologique qui a pu remettre en question les avantages comparatifs déterminés dans le passé par les ressources naturelles disponibles. Deuxièmement, dans le cas de certains pays industrialisés, les subventions et les politiques protectionnistes qui ont permis l'expansion de leur capacité de production et de leur participation au commerce international. Ces politiques non seulement ont causé une baisse importante des prix internationaux, mais elles ont aussi introduit des éléments d'incertitude et des conditions de compétitivité beaucoup plus contraignantes et complexes que celles qui existaient dans le passé.

Troisièmement, dans les pays qui font face à une situation économique particulièrement difficile, le revenu par tête des secteurs les plus pauvres a diminué considérablement, la stagnation des salaires réels se combinant avec une augmentation du taux de chômage. Cette situation a eu pour résultat une contraction de la demande effective de produits agricoles, et une aggravation manifeste des niveaux de dénutrition dans les secteurs les plus pauvres de la société. La FAO a récemment signalé que 56 millions de personnes en Amérique latine souffrent de dénutrition. Ce qui a mis en évidence l'étroite relation de cause à effet existant entre la stagnation du niveau de l'activité économique globale et la baisse du pouvoir d'achat des secteurs salariés et, par conséquent, du niveau nutritionnel de ces couches de la population.

Je crois qu'il est important de mettre l'accent sur cette situation parce qu'elle illustre le dilemme que nous vivons : une offre en apparence excédentaire de produits agricoles se manifeste en même temps qu'une détérioration des conditions d'alimentation et de nutrition des secteurs les plus dépourvus de la population, car nous ne devons pas oublier que les questions de pauvreté et de sécurité alimentaire sont toujours les questions primordiales.

Il est important d'analyser et de comprendre la situation structurelle du marché international, parce qu'on assiste à la naissance d'un courant d'opinion opposé à l'investissement dans le secteur agricole. J'ai la conviction que ce serait une erreur historique lourde de conséquences de penser qu'on peut négliger la production d'aliments dans cette région en raison d'une offre mondiale excédentaire apparente et probablement transitoire.

Les difficultés actuelles ne sont certes pas conjoncturelles, mais je crois qu'il existe une série de faits qui nous permettent d'être optimistes et d'adopter une attitude énergique en ce qui concerne la production agricole de nos pays.

Tout d'abord, la situation de la demande internationale de produits agricoles va s'améliorer dans la mesure où la demande intérieure augmente en fonction de la réactivation de l'économie mondiale et de la diminution progressive des subventions aux exportations agricoles, de la part des pays qui promeuvent la libération du commerce mondial. C'est dans l'intérêt de tous, parce que, comme le signale la Banque mondiale, la possibilité de payer la dette extérieure est intimement liée à la possibilité, pour les pays débiteurs, d'exporter leurs produits.

Deuxièmement, les solutions possibles pour obtenir un regain du développement industriel en Amérique latine sont limitées par l'importance des investissements exigés, et par les restrictions à l'accès aux biens d'investissement qu'impose l'endettement extérieur. Devant ces difficultés, et comme l'a fait remarquer l'ONUDI dans son rapport global pour 1986. L'agriculture offre une des meilleures solutions possibles dont disposent les pays de cette région pour réactiver leur croissance économique. Cette perspective est confirmée par les avantages comparatifs que présente l'Amérique latine face à d'autres continents, étant donné l'abondance de ses ressources naturelles agricoles.

Adhérer à cette analyse est d'une importance capitale, car cela nous permet d'avoir la ferme conviction nécessaire pour donner le premier élan à l'effort créateur qu'exigent le développement et la modernisation du secteur agricole ; cela nous permet aussi de définir de façon plus claire les principaux secteurs où nous devons oeuvrer au cours de la prochaine décennie.

Les changements importants survenus dans l'économie internationale, et tout particulièrement dans le commerce international, exigent d'importantes modifications de la structure productrice du secteur agricole si l'on veut qu'il puisse jouer le rôle de réanimateur de l'économie globale. Il faut diversifier la production en cherchant de nouveaux produits et en mettant au point des mécanismes de commercialisation qui nous ouvrent de nouveaux débouchés sur le marché international. Cet objectif exige que la politique monétaire soit définie avec prudence pour ne pas compromettre les avantages comparatifs de la production agricole ; il exige aussi qu'on établisse une politique de prix et une politique de crédit qui encouragent effectivement la production agricole. C'est pourquoi le choix d'une politique valable pour le secteur agricole - y compris le choix d'instruments que les organismes spécialisés du secteur agricole, ne peuvent en général contrôler - prend une importance cruciale.

Nous avons mentionné l'importance de l'innovation technologique en tant que facteur de modernisation de la production agricole et facteur déterminant principal de la productivité du secteur et de ses avantages comparatifs sur le marché international. Il est évident que dans la situation actuelle d'interdépendance croissante entre la production et le commerce des produits agricoles, l'Amérique latine et la Région caraïbe doivent faire un effort spécial dans le domaine technologique, qui leur permette de conserver leur compétitivité internationale.

Mais il devient de plus en plus clair que les efforts visant le développement technologique ne pourront aboutir sans un effort de collaboration constant et délibéré entre les pays de l'hémisphère. La complexité de la science et de la technologie, les énormes investissements exigés par l'étude et la fabrication des biens de production technologiques, et les importantes économies d'échelle réalisables dans la fabrication et la distribution commerciale de ces biens nous montrent clairement combien il est nécessaire pour nous d'unir nos efforts et de distribuer les responsabilités en fonction d'un intérêt commun. Les accords récemment signés par le Brésil, l'Uruguay et l'Argentine sont un fait prometteur qui illustre bien les nouvelles possibilités que nous avons de progresser vers une intégration régionale devenue si nécessaire.

Ces processus d'intégration régionale sont également importants. Comme le signale l'ONUUDI, dans les circonstances actuelles, il est nécessaire de créer un consortium de ressources et de capacités techniques qui permette aux pays en voie de développement d'avoir accès, par le commerce, à la nouvelle évolution qui secoue la technologie et la production dans d'autres domaines comme l'informatique, les investissements et le commerce international, et de mettre ces ressources et ces capacités au service de la sécurité alimentaire dans les secteurs les plus vulnérables de la société.

L'importance de ces problèmes et le fait qu'il est évident que les activités de l'IICA doivent se restructurer en fonction d'une tâche spécifique et concrète, à accomplir pour appuyer les efforts des pays dans le domaine agricole, tout cela a amené le Conseil interaméricain de l'agriculture à recommander l'élaboration d'un plan à moyen terme qui définirait un nouveau programme de travail.

Le plan à moyen terme 1987-1991 que nous soumettons à votre considération au cours de cette réunion, est notre réponse, mise sous la forme d'un programme d'action, aux problèmes et aux perspectives que nous avons analysés ensemble ces derniers mois.

C'est pour cela que nous y proposons comme objectif principal de stimuler et d'appuyer les actions des Etats membres visant à :

- Encourager le développement du secteur agricole considéré comme générateur de croissance économique dans son double rôle de fournisseur d'aliments pour la consommation intérieure et de source de devises.
- Poursuivre en profondeur la modernisation et l'amélioration de l'efficacité productive du secteur agricole, en adoptant de plus en plus une technologie pragmatique qui nous permette de maintenir les avantages comparatifs et la compétitivité dont a toujours joui jusqu'à présent la production agricole de la région.
- Faire progresser le processus d'intégration régionale par des actions communes qui nous permettront d'atteindre des échelles d'exploitation offrant une meilleure utilisation des maigres ressources humaines et financières disponibles, qui nous permettront aussi d'obtenir la complémentarité de la production et du commerce.

D'autre part, le Plan tente de définir un nouveau style de coopération internationale qui, d'un commun accord avec les pays membres, devrait nous apporter :

- La concentration des efforts et des ressources sur un nombre limité de programmes et d'actions de haute priorité pour les pays membres, dans le cadre desquels l'IICA pourra acquérir une haute compétence technique.
- La mise au point d'une organisation, qui facilitera et assouplira la concertation avec les pays membres et qui permettra d'exécuter avec efficacité et efficacité les opérations tant au niveau régional qu'au niveau national.
- L'organisation des structures et mécanismes nécessaires pour offrir aux pays un service plus étoffé et meilleur en vue de l'obtention et de l'utilisation de ressources extérieures pour l'exécution de leurs programmes et projets dans le secteur agricole et rural.

Lorsque j'ai assumé la direction générale en janvier de cette année, j'ai tracé une stratégie d'action pour 1986 qui devait nous permettre de continuer à faire des progrès, dans la mesure de nos possibilités et en consultation permanente avec les pays, dans la rénovation institutionnelle que l'on avait fixé comme objectif de mon mandat.

Par conséquent, pendant les premiers mois l'effort principal a porté sur l'élaboration du nouveau plan à moyen terme, le plan qui est soumis aujourd'hui à votre considération.

En même temps, mais en y accordant encore plus d'importance à la suite des recommandations faites par le Comité exécutif à sa sixième réunion ordinaire, nous avons concentré notre action sur la structure et l'organisation interne de l'institution. Nous avons apporté d'importantes modifications visant à réduire le nombre des postes de direction pour renforcer la capacité technique et nous avons étudié de nouvelles procédures internes d'analyse, de discussion et de prise de décision.

Le résultat de cet effort est que nous avons mis en marche un système de programmation et d'évaluation qui nous permettra d'élaborer et de sélectionner des projets de coopération technique de haute priorité et de grande efficacité.

En outre, et dans le même contexte, nous avons procédé à un réexamen attentif des projets en cours, en vue d'adapter, petit à petit, et sans perdre la continuité nécessaire, les opérations de coopération technique de l'Institut.

Nous avons déployé en même temps de grands efforts pour élaborer de nouveaux projets d'importance pour les pays, projets qui montrent combien nous nous intéressons à l'action multinationale considérée en tant qu'instrument de coopération et d'interaction régionale.

En dernier lieu, je dois mentionner l'effort prudent, certes, mais explicite et délibéré, que nous avons déployé en vue d'intensifier et d'améliorer les relations avec d'autres organismes internationaux, pour améliorer notre façon de faire en cherchant la complémentarité des actions et en évitant la duplication des efforts.

En particulier, je tiens à mentionner que nous avons eu la satisfaction de recevoir le Secrétaire général de l'OEA, l'ambassadeur Baena Soares, au siège de l'Institut et que nous avons entamé des pourparlers en vue de la signature d'un accord qui définirait les nouvelles formes de coopération.

Nous avons eu des rencontres avec le Directeur général de la FAO, M. Edouard Saouma, et avec le Directeur général de l'Organisation panaméricaine de la santé, Dr. Carlyle Guerra de Macedo avec qui nous avons discuté de l'opportunité d'étudier les différentes occasions qui se présentent à nous d'intensifier la coopération. Nous avons également pris contact avec le CEPAL, organisme qui doit tenir prochainement une importante réunion au Mexique, à l'initiative de Monsieur le Président de la République.

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil interaméricain de l'agriculture, j'ai essayé de vous donner une idée générale de ce que j'ai fait pendant ces premiers mois au poste de Directeur général de l'Institut et des préoccupations et objectifs qui guideront notre action future. Ce furent des mois d'intense activité et j'ose croire que vous conviendrez avec moi qu'ils ont été productifs. Cela n'aurait pas été possible sans l'appui décidé et généreux que j'ai reçu des pays membres et de mes collègues de l'Institut.

Pendant ces trois journées que nous passerons ensemble à Mexico, vous aurez à examiner un programme qui englobera des questions d'une importance capitale pour l'IICA. En particulier, le nouveau Plan à moyen terme sera l'instrument central grâce auquel nous donnerons à cette Institution un profil plus pragmatique qui permettra d'appliquer à la solution des problèmes lancinants de cette décennie toutes les ressources de la coopération technique.

Je vous remercie.

**DISCOURS PRONONCE PAR LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DES  
RESSOURCES HYDRAULIQUES, M. EDUARDO PESQUEIRA, A LA III<sup>e</sup> REUNION EXTRAORDINAIRE  
DU CONSEIL INTERAMERICAIN DE L'AGRICULTURE  
MEXICO, LE 27 OCTOBRE 1986**

Votre Excellence, Monsieur Miguel de la Madrid Hurtado, Président des Etats-Unis du Mexique ; Votre Excellence, Monsieur Pedro Bonino, Ministre de l'Elevage, de l'Agriculture et de la Pêche de la République orientale de l'Uruguay, Président du Conseil interaméricain de l'agriculture ; Mesdames et Messieurs les membres du Conseil interaméricain de l'agriculture ; M. Martín E. Pifneiro, Directeur général de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture ; Mesdames, Messieurs ;

Le Mexique, pays du maïs et pays ami, salue fraternellement tous ceux qui travaillent à la promotion sociale du paysan du continent américain. C'est un grand honneur pour nous d'être les hôtes de cette manifestation importante. Soyez les bienvenus.

L'an dernier, nous avons bénéficié de la solidarité et du soutien des peuples d'Amérique à la suite des séismes qui ont frappé notre pays. Les mêmes sentiments de solidarité et de soutien, nous les exprimons aujourd'hui à nos frères d'El Salvador. Dieu veuille que ces déchainements de la nature soient le présage que ce noble peuple trouvera bientôt le chemin de la concorde et du progrès !

La coopération pour le développement est l'un des principes de la politique étrangère du Mexique ; forts du respect que nous avons pour l'autodétermination et la souveraineté des peuples, nous participons avec acharnement à la conjonction des efforts déployés pour surmonter la crise.

Le dialogue et la concertation sont les bases fondamentales de la réalisation de cette détermination.

Nous, les ministres de l'Agriculture de ce continent, nous réunissons aujourd'hui en ce forum avec la ferme détermination de renforcer les relations de coopération entre les secteurs agricoles de nos pays. Par les temps qui courent, il est évident que les actions isolées ont une portée limitée, qu'elles aboutissent facilement à la frustration et au désespoir.

Le Conseil interaméricain de l'agriculture nous offre l'occasion d'échanger nos expériences et de matérialiser nos engagements. Nous avons aussi la chance d'avoir l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, l'IICA, cheville ouvrière du Conseil, qui exécute les projets de coopération proposés.

Les relations économiques entre les pays ont subi de profondes transformations ces deux dernières décennies. Nous vivons dans un monde de plus en plus complexe et interdépendant : les finances, l'énergie, le commerce, les migrations, la sécurité nationale, l'alimentation, la santé publique, la technologie, les transports, l'écologie forment un tout où la dynamique des facteurs entrant en jeu modifie la vie quotidienne des peuples et, par conséquent, le concert des nations. Souveraineté ! Liberté ! Démocratie !

Le commerce international des produits agricoles a cessé depuis longtemps déjà d'être la chasse gardée des pays en voie de développement : de nos jours, le marché est dominé par les grands excédents que produisent les nations puissantes, par l'adoption accélérée des progrès technologiques. La capacité de production ne se définit plus, comme par le passé, en fonction des ressources naturelles disponibles, mais selon la mesure dans laquelle les sociétés capitalisent et innovent sur le plan technique.

En Amérique latine, l'énorme fardeau de la dette extérieure et les politiques de rajustement qu'il nous a fallu appliquer aggravent les problèmes de la vie rurale. Les ressources sont de plus en plus limitées, de plus en plus pressants les besoins sociaux ; la production a perdu de son dynamisme, et son accroissement dépend de techniques étrangères et coûteuses. La capacité de reculer les limites de production tend à s'épuiser rapidement, car les ressources techniques et financières sont le plus souvent hors de notre portée.

L'agriculture a un rôle d'une importance capitale à jouer dans la conjoncture de crise actuelle. Elle représente peut-être le seul espoir réel de survivance pour des millions d'êtres humains. Grâce à son aptitude à réagir à court terme, elle offre la possibilité d'asseoir la reprise économique sur des bases plus solides et plus justes : nous ne devons pas perdre de vue que les nations aujourd'hui puissantes ont bâti leur fortune sur une société rurale de plus en plus prospère. Nous l'avons dit et répété : l'histoire n'a jamais constaté qu'on eût érigé une puissance industrielle sur les ruines d'une société rurale.

Le Président du Mexique, Monsieur de la Madrid, fidèle aux postulats de la révolution mexicaine, a érigé en principe constitutionnel la promotion du développement rural intégral en tant qu'étape avancée de la réforme agraire. Il a ainsi accordé une plus grande importance au travail de la terre, à la transformation de ce travail et à sa modernisation pour accroître le bien-être des paysans et de leurs collectivités. Le développement intégral des régions rurales est une condition à remplir sans délai si nous voulons atteindre nos objectifs de développement national. C'est ainsi que le gouvernement du Mexique comprend l'engagement qu'il a pris envers les paysans.

Les caractéristiques du moment historique que nous vivons imposent une nouvelle approche coordonnée des politiques agricoles de tous les pays du continent.

Nous devons apporter des changements structurels susceptibles de donner à nos programmes une conception plus dynamique et de dynamiser les appareils producteurs et institutionnels chargés de la promotion et de la réalisation de ces programmes.

La modernisation du secteur et son adaptation au rythme actuel des événements exigent inévitablement que plus de ressources publiques et privées, financières, techniques et humaines soient consacrées aux fins suivantes :

- l'investissement production ;
- la création et le transfert de technologies de pointe ;
- la fabrication de biens de production ;
- le crédit, l'assurance ;
- la transformation industrielle de la production primaire ;
- encourager les producteurs à s'organiser, en leur fournissant la formation et l'assistance technique nécessaires ;
- éviter que les pratiques protectionnistes des puissants fassent obstacle à un écoulement facile vers les grands marchés des produits agricoles et forestiers des pays qui luttent pour leur survivance et pour leur développement ;

Ce seront sans aucun doute les ressources les mieux employées.

Dans cette démarche, il nous faudra rester toujours attentifs aux variations, parfois imperceptibles, des tendances internationales. Nous ne pouvons rester à la traîne ; au contraire, nous devons apprendre à devancer les événements, pour que nos procédures et nos institutions puissent s'adapter de façon dynamique aux réalités nouvelles. En d'autres mots, il faut que nos programmes et nos instruments coïncident.

Le défi qui se présente à nous est de redéfinir la place des secteurs agricoles dans nos propres économies et dans l'économie mondiale. Nous devons tirer le meilleur parti de la coopération internationale, sans renoncer à notre souveraineté.

Dans cette optique, les tendances actuelles vers l'intégration régionale sont multiples et variées. Réaliser la complémentarité des processus de production, élargir les marchés, entreprendre des recherches conjointes, mobiliser les ressources techniques et économiques, réaliser des investissements conjoints ne sont que quelques uns des moyens de parvenir à l'intégration effective. Il semble que jusqu'ici -sur le continent, du moins dans l'ensemble de l'Amérique latine- nous avons toujours donné la préférence au discours politique ; certes, nous avons ainsi préparé le terrain, mais il est temps de passer aux actes, avec la ferme volonté d'aller vite pour rattraper le temps perdu.

Ce sont les relations commerciales entre nos pays qui offrent les meilleures possibilités d'intégration régionale. Devant la dynamique des événements qui se produisent au sein du GATT, c'est à partir de la ronde de négociations qui commencent à Punta del Este qu'il convient et qu'il est même impératif de conclure des accords qui nous évitent de faire marche arrière dans les efforts que nous déployons tous pour augmenter nos parts dans l'immédiat sur le marché mondial.

Depuis le début de son indépendance, l'Amérique a rêvé et parfois essayé - prenons l'exemple de Simon Bolivar - de réaliser son intégration politique et économique.

A partir de la Seconde Guerre mondiale, les efforts dans ce sens se sont multipliés, ainsi que les échecs. Le secteur agricole et forestier représente aujourd'hui un nouvel espoir et un nouveau défi ; il nous appartient de donner une réponse à cette exigence historique.

Non seulement nous sommes disposés à moderniser notre commerce, mais encore nous nous sommes engagés à le faire. Mais nous ne permettrons pas que le bien-être de millions de paysans qui travaillent la terre, qui vivent sur la terre et qui vivent de la terre, soit sacrifié sur l'autel de cette modernisation.

Tant que toutes les parties ne seront pas disposées à négocier sincèrement les questions agricoles, il n'est pas question que le Mexique serve de "cobaye" dans des expériences qui pourraient porter atteinte aux hommes de la terre.

La modernisation et le progrès suivent une double voie dans l'agriculture : d'une part, il y a nos liens avec d'autres marchés, avec d'autres mondes. Et d'autre part, il y a l'engagement des gouvernements vis-à-vis des paysans qui sont non seulement la source de produits agricoles, mais aussi la source de la légitimité de nos institutions.

Quarante pour cent de notre population vit encore aujourd'hui des activités primaires ; c'est de la terre que ces gens tirent leur subsistance ; nos paysans font déjà beaucoup en essayant la tempête. Nous refusons donc catégoriquement la libération indiscriminée du commerce agricole.

Le règne absolu de la loi du marché sur le secteur agricole équivaut au règne de la "loi de la jungle" ; le gros mange le petit. Mais il est non moins certain qu'une politique basée uniquement sur la protection et les subventions n'est pas seulement insoutenable, elle risque aussi de provoquer des distorsions dans l'édifice commercial et économique mondial.

La concertation et le dialogue sont les seules options qui restent.

D'où l'importance de ces réunions.

D'où l'obligation qu'ont nos gouvernements de nous tenir au courant du bon fonctionnement de ces instruments de coopération.

L'agriculture est étroitement liée à la plus importante des déterminations politiques qu'ont prises les peuples de l'Amérique : la recherche permanente de la paix dans un climat de liberté par le perfectionnement de nos systèmes de justice et de démocratie.

C'est pourquoi le renforcement de notre Conseil interaméricain de l'agriculture devient un impératif primordial. Forts de cette conviction, nous sommes décidés à le réaliser grâce à l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture. Nous vous proposerons d'adapter sa structure et son organisation aux exigences du temps présent.

Personne ne peut douter que les secteurs d'action de l'IICA répondent précisément au besoin de promouvoir le développement rural intégral. D'où l'importance de concevoir et de concerter le Plan à moyen terme de l'Institut et le mécanisme de ses programmes de base, notamment :

- l'analyse et la planification de la politique agricole ;
- la création et le transfert de technologie ;
- l'organisation et l'administration en vue du développement rural ;
- la commercialisation et l'agro-industrie, et ;
- la santé animale et végétale.

Dans ce contexte, nous réaffirmons ici notre dessein de travailler à étudier des mécanismes permettant d'établir :

- des programmes internationaux de financement et de réassurance, appuyés par la Banque interaméricaine de développement ;
- l'emploi d'une infrastructure commune pour le transport, le ramassage et le stockage ;
- une bourse internationale des denrées alimentaires, essentiellement les céréales de base et les oléagineux ;
- un programme d'échange de technologie et de formation pratique en matière de gestion et de conservation des denrées alimentaires.

Là, l'IICA a beaucoup à offrir, et nous sommes sûrs qu'il offrira beaucoup.

Monsieur le Président, chers collègues et amis, les problèmes qui lancinent aujourd'hui les différents pays de l'Amérique latine sont du même ordre, nous devons donc y trouver une solution commune. Me fondant sur le respect de l'autodétermination des peuples, je suis sûr que nos actions conjointes nous permettront d'atteindre nos objectifs et nous mèneront au but. La souveraineté alimentaire procède certes d'une aspiration vers la justice et la sécurité, mais elle est par-dessus tout un des fondements du progrès de nos peuples et de la paix.



DISCOURS PRONONCEE PAR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'IICA,  
M. MARTIN PIÑEIRO, A LA SEANCE DE CLOTURE DE LA TROISIEME REUNION  
EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMERICAIN DE L' AGRICULTURE

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,  
Mesdames et Messieurs,

La troisième réunion extraordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture a terminé ses travaux. Je désire tout d'abord m'associer aux remerciements que les délégations présentes ont déjà exprimés au gouvernement et au peuple du Mexique pour leur hospitalité et leur contribution inestimable à l'organisation de cette réunion.

Le Conseil a étudié un programme d'une grande importance pour l'avenir de l'Institution. Cette réunion fera sûrement date dans l'histoire de l'IICA et marquera sa capacité à répondre aux aspirations des pays membres. C'est pourquoi je désire vous remercier d'avoir tous adopté et appuyé les documents et les résolutions présentés.

L'adoption, par le Conseil, des modifications apportées au Règlement de l'Institut relatives au personnel de confiance et à d'autres catégories de personnel international représente une étape importante vers la rationalisation de la politique de l'Institut en matière de personnel. C'est mon désir et ma responsabilité de travailler en étroite collaboration avec le Conseil, le Comité exécutif et les fonctionnaires de l'Institut et d'établir une politique du personnel qui réponde aux besoins de l'IICA et des Etats membres. Les importantes décisions que le Conseil a prises pendant cette réunion constituent une étape vers la réalisation de ces objectifs.

L'appui donné à la proposition de modifications du Contrat constitutif du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (le CATIE) confirme que les Etats membres sont résolus à renforcer la position de cette Institution en tant qu'élément central d'un réseau système de recherche et d'enseignement des sciences agricoles mises au service de l'Amérique centrale et de la région caraïbe. Je tiens expressément à vous remercier pour la générosité et pour la profondeur de vue dont vous avez tous fait preuve lors de l'examen de cette question, et à réaffirmer notre volonté de travailler avec la direction du CATIE et des pays membres pour assurer le renforcement de ce dernier.

Le nouveau Plan à moyen terme 1987-1991 que vous avez adopté aura une grande influence sur notre Institution. L'adoption de ce Plan nous fera franchir une étape particulière de notre administration : l'établissement d'un programme de travail. Le véritable défi reste à relever, et je désire partager avec vous quelques unes de mes vues sur le contenu et les répercussions du Plan.

Au moment d'élaborer le Plan à moyen terme que vous avez adopté, nous avons pour premier objectif de jeter les bases qui permettraient à l'IICA d'être une institution utile aux pays membres, une institution capable de répondre avec efficacité aux problèmes et aux besoins auxquels les pays membres font face sur la voie du développement agricole et du bien-être de leurs paysans.

Cela nous a amenés à voir dans les programmes les outils de travail fondamentaux de l'Institut et, plus important encore, de prendre conscience en tant qu'institution, de la nécessité d'établir des priorités et de structurer notre action en fonction de celles-ci. Cela est peut-être le plus grand défi de l'avenir et la tâche à laquelle nous devons nous atteler lorsque nous commencerons dans les prochains mois à mettre en oeuvre ce Plan.

Nous devons continuer la révision interne de nos activités afin que le programme-budget de 1988-1989 reflète parfaitement l'ordre de priorité adoptée à cette réunion. Le rajustement du programme-budget de 1987 représente un premier pas dans cette direction.

Cependant, nous avons devant nous la tâche ardue d'analyser les problèmes et les priorités de chaque pays dans le cadre du Plan à moyen terme 1987-1991. Ce travail aboutira aux rajustements nécessaires et aux nouveaux projets de coopération technique pour lesquels les objectifs d'intégration régionale auront la priorité conformément aux indications que vous nous avez données à cette réunion et qui réaffirment votre volonté d'orienter l'Institut dans de nouvelles directions.

Cependant, ces changements ne se feront pas sans reconnaître les réalisations du passé et l'expérience acquise. C'est pourquoi j'apprécie à sa juste valeur la présence des directeurs émérites, Monsieur José Emilio Araujo et Monsieur Carlos Madrid et les télégrammes de félicitations et les vœux de succès que nous ont adressés Messieurs Armando Samper et Francisco Morillo, qui n'ont pas pu assister à la Réunion à cause d'autres engagements.

La prochaine réunion du Conseil coïncidera avec la Conférence interaméricaine de l'agriculture. Je crois que c'est un moment particulièrement propice et les interventions de vous tous au cours de ces derniers jours montrent clairement vos préoccupations centrales et la volonté qui vous anime de les analyser ensemble pour y trouver des solutions communes.

Je crois qu'il est important d'étudier ensemble les mécanismes les plus appropriés à mettre en place pour faire que les réunions du Conseil soient un forum et un lieu de rencontre des ministres de l'Agriculture de la région.

Je tiens à remercier la délégation du Canada et tout particulièrement Monsieur le Ministre John Wise, d'avoir offert d'accueillir notre prochaine réunion, ce qui témoigne de son intérêt et de son appui à l'IICA.

Enfin, tout en renouvelant nos remerciements au pays siège. je veux terminer ces quelques mots en remettant des diplômes de reconnaissance à deux personnes sur qui nous voudrions personnaliser notre gratitude à l'égard du peuple mexicain, j'ai nommé Monsieur Eduardo Pesqueira Olea et Monsieur Carlos Vidali.

Il ne me reste plus qu'à vous remercier d'avoir participé à cette réunion, en vous souhaitant un bon voyage de retour dans vos pays d'origine, dans l'espoir que nous nous reverrons l'an prochain au Canada.



**VOLUMES DISPONIBLES DANS LA SÉRIE DE  
DOCUMENTS OFFICIELS**

**Doc.  
No.**

- 1     **Plan General del IICA**  
      (1970 – español e inglés)
- 2\*    **Comisión Asesora**  
      (1970 – español e inglés)
- 3\*    **Resoluciones del CIES sobre Desarrollo Rural**  
      (1971 – español)
- 4     **Undécima Reunión Anual de la Junta Directiva – San Salvador, El Salvador, 5 a 9 de mayo de 1972**  
      (español e inglés)
- 5     **Sexta Conferencia Interamericana de Agricultura – Lima, Perú, 27 de mayo a 2 de junio de 1971**  
      (español)
- 6\*    **Duodécima Reunión Anual de la Junta Directiva – Santiago, Chile, 10 a 13 de mayo de 1973**  
      (español e inglés)
- 7     **Principales Resoluciones de la Junta Directiva – Washington, D.C. Período: 1962–1972**  
      (español e inglés)
- 8     **Décimotercera Reunión Anual de la Junta Directiva – Caracas, Venezuela, 16 a 18 de mayo de 1974**  
      (español e inglés)
- 9\*    **Décimocuarta Reunión Anual de la Junta Directiva – Ottawa, Canadá, 6 a 9 de mayo de 1975**  
      (español e inglés)
- 10\*   **Implementación del Plan General del IICA. Elementos para su Análisis**  
      (1976 – español e inglés)

---

\* Epuisé

- 11 Décimoquinta Reunión Anual de la Junta Directiva -- Washington, D.C., 6 a 12 de mayo de 1976  
(español e inglés)
- 12\* Reglamento y Normas del Fondo Simón Bolívar  
(1977 – español e inglés)
- 13\* Décimosexta Reunión Anual de la Junta Directiva – Santo Domingo, República Dominicana, 11 a 19 de mayo de 1977  
(español e inglés)
- 14\* Séptima Conferencia Interamericana de Agricultura -- Tegucigalpa, Honduras, 5 a 10 de setiembre de 1977  
(español e inglés)
- 15\* Plan Indicativo de Mediano Plazo. El IICA en los próximos Cinco Años.  
(1977 – español e inglés)
- 16 Decimoséptima Reunión Anual de la Junta Directiva – Asunción, Paraguay, 22 a 24 de mayo de 1978  
(español e inglés)
- 17\* Décimoctava Reunión Anual de la Junta Directiva – La Paz, Bolivia, 14 a 16 de mayo de 1979  
(español e inglés)
- 18 Décimonovena Reunión Anual de la Junta Directiva – México, D.F., 22 a 26 de setiembre de 1980  
(español e inglés)
- 19 Principales Resoluciones de la Junta Directiva – Washington, D.C. Período: 1973-1980  
(español e inglés)
- 20 Primera Reunión Extraordinaria de la Junta Interamericana de Agricultura – San José, Costa Rica, 17 a 19 de febrero de 1981  
(español e inglés)
- 21 Octava Conferencia Interamericana de Agricultura – Santiago, Chile, 6 a 11 de abril de 1981  
(español e inglés)

---

\* Epuisé

- 22 rev. Documents de Base: Convention sur l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture; Règlements de procédure du Conseil interaméricain de l'agriculture, du Comité exécutif et de la Direction générale (1986 - français, espagnol, anglais et portugais)
- 23 Résolutions de l'Institut Interaméricain des Sciences Agricoles pertinentes à l'IICA (1984 - français, espagnol, anglais et portugais)
- 24 Primera Reunión Ordinaria del Comité Ejecutivo y de la Junta Interamericana de Agricultura - San José, Costa Rica, 9 a 12 de junio de 1981, y Buenos Aires, Argentina, 7 a 13 de agosto de 1981, respectivamente (español e inglés)
- 25 Deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José, Costa Rica, 12-17 septembre, et 25-26 octobre, 1982 (français, espagnol, anglais et portugais)
- 26 Deuxième réunion extraordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture - San José, Costa Rica, 27-29 octobre, 1982 (français, espagnol, anglais et portugais)
- 27 Politiques générales de l'IICA (1982 - français, espagnol, anglais et portugais)
- 28 Plan à moyen terme 1983-1987 (1982 - français, espagnol, anglais et portugais)
- 29 Deuxième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture - Kingston, Jamaïque, 24-28 octobre, 1983 (français, espagnol, anglais et portugais)
- 30 Quatrième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José, Costa Rica, 2-7 décembre, 1984 (français, espagnol, anglais et portugais)
- 31 Cinquième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José, Costa Rica, 29 juillet - 2 août 1985
- 32 Troisième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture - Montevideo, Uruguay, 21-25 octobre, 1985
- 33 Sixième réunion ordinaire du Comité Exécutif - San José, Costa Rica, 13 - 17 juillet, 1986 (français, espagnol, anglais et portugais)

- 34 **Rapport de la Troisième réunion extraordinaire du Conseil Interaméricain de l'agriculture – México, D.F., México, 27-30 octobre, 1986 (français, espagnol, anglais et portugais)**

**N.B.:** On peut se procurer un exemplaire de cette série en écrivant à:

**Dirección para la Coordinación de  
Asuntos Institucionales  
Oficina Central del IICA  
Apartado 55 – 2200 Coronado  
San José, Costa Rica**

**Ce document a été édité et publié par la Direction pour la Coordination des affaires institutionnelles de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture.**

**Les fonctionnaires de cette Direction et ceux de l'imprimerie de l'IICA ont participé a sa réalisation.**

**Cet ouvrage a été achevé d'imprimer en decembre 1986 et tiré en 125 exemplaires.**





## **INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPERATION POUR L'AGRICULTURE**

L'Institut est l'organisme du système interaméricain spécialisé pour l'agriculture. Il fut établi par les gouvernements américains dans le but de stimuler, promouvoir et appuyer les efforts des Etats Membres, pour étendre leur développement agricole et parvenir au bien-être de la population rurale. L'Institut Interaméricain des Sciences Agricoles, établi le 7 octobre 1942, fut réorganisé et prit le nom d'Institut Interaméricain de Coopération pour l'Agriculture aux termes d'une Convention proposée à la signature des Etats Américains le 6 mars 1979, et qui entra en vigueur en décembre 1980.

Les Etats membres de l'IICA sont: Argentine, Barbade, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Dominique, Equateur, El Salvador, Etats-Unis, Grenade, Guatemala, Guyane, Haiti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République Dominicaine, Sainte Lucie, Suriname, Trinidad et Tobago, Uruguay et Venezuela.

Observateurs permanents: Allemagne, Autriche, Belgique, Corée, Egypte, Espagne, France, Italie, Israel, Japon, Portugal et Pays-Bas.

L'adresse au Siège central est: Boîte postale 55, 2200 Coronado, San José, Costa Rica. Câble: IICASANJOSE. Téléx: 2144 IICA. Téléphone: 29-02-22.



